

Rapport d'activité annuel 2019



Rapport annuel 2019

Message du président



Nouveaux visages, nouveau lieu, nouvel élan

Pour ce premier message en tant que Président du Conseil d'Administration de Wapinvest, l'humilité qui sied à mon arrivée, fin 2018, à la tête de ce formidable levier de développement économique, me conduit tout d'abord à remercier Roby Van Daele pour le dévouement dont il a fait preuve pour Wapinvest au cours de son mandat.

A la charnière de 2018 et 2019, les collaborateurs de l'Invest et le Conseil d'Administration ont en effet... investi leurs nouveaux locaux, situés désormais au cœur du parc d'activité économique Tournai-Ouest. Un déménagement souhaité par mon prédécesseur à cette présidence : le choix de s'implanter au cœur même d'un véritable écosystème économique, et tourné plus particulièrement vers le digital.

Nous sommes en effet désormais actifs au beau milieu des immeubles de nos clients, au plus près de l'Eurometropolitan e-Campus et de ses jeunes pousses, voisin d'un incubateur numérique... Le tout au pied d'un nœud autoroutier qui rapproche nos analystes à moins de 30 minutes de l'ensemble de notre bassin économique, de Comines à Enghien, de Péruwelz à Mont-de-l'Enclus. C'est là aussi le signe d'un nouvel élan et d'une volonté farouche d'optimiser notre rapidité d'action, dans le traitement des dossiers comme dans les déplacements.

La transition numérique en point de mire

La présence de Wapinvest au sein de ce quartier numérique démontre aussi, suivant les axes stratégiques définis par la Wallonie et le Conseil de développement

de la Wallonie Picarde, l'importance que nous attachons au développement des technologies numériques, que ce soit dans le développement de sociétés offrant des services B2C ou B2B, ou dans l'accompagnement des investissements dans le numérique de sociétés établies.

La transition digitale constitue de fait un facteur clef de productivité pour l'ensemble des secteurs, notamment la logistique, très présente dans la région.

Lumière sur 30 ans d'investissement en Wallonie picarde 2019 a également marqué le trentième anniversaire de notre Invest. Il a été célébré, une fois n'est pas coutume, au travers d'une certaine lumière médiatique projetée sur notre fonction, et d'une soirée dédiée aux chefs d'entreprises, élus, et autres représentants d'institutions liées à nos objectifs.

30 ans. Les quelques chiffres compilés en haut à droite pour trois décennies d'activité résument assez bien l'importance du rôle de Wapinvest dans le déploiement économique du territoire.

Mais la quantité est une chose -elle témoigne de la multiplicité des interventions et d'une répartition large des crédits d'investissement disponibles- la qualité des dossiers et leur solidité à moyen et long terme est également au rendez-vous.

Sur cet exercice clôturé le 30 juin 2019, les chiffres clés sont tout aussi impressionnants :

- 128 dossiers étudiés (+36% par rapport à l'exercice précédent)
- 100 dossiers acceptés
- 23,3 millions € d'intervention (+25% par rapport à l'exercice précédent)

180 millions d'€
investis

760 PME
en création ou en
développement
soutenues

+ de 870
financements octroyés

7.500 emplois
créés ou consolidés en
Wallonie picarde

Le résultat de synergies fortes

Un tel bilan, vous en conviendrez, n'est nullement le fruit du hasard. Il est le fruit du travail conjoint d'hommes et de femmes. Qu'ils représentent les intercommunales IDETA, IEG, Entreprendre.Wapi, la Sowalfin, la SOGEPA, la SRIW ou encore d'autres partenaires comme les institutions bancaires, les fiduciaires et réviseurs d'entreprises, toutes et tous concourent à renforcer notre action au profit des entreprises et de l'emploi en Wallonie picarde.

Je ne saurais dès lors conclure ce message sans adresser mes plus vifs remerciements au Ministre wallon de l'Économie, à la fois pour sa présence remarquée et son intervention optimiste lors de la soirée marquant notre 30e anniversaire, mais aussi et surtout pour la confiance et le soutien dont il gratifie notre Invest.

Ma gratitude s'adresse bien évidemment aussi à tous les membres du Conseil d'Administration, qui s'impliquent bénévolement et sans compter, pour favoriser l'économie en Wallonie picarde.

Une équipe performante

Sous la houlette de notre Vice-Président Alain Declercq, un travail considérable a d'ailleurs été réalisé au cours de l'exercice écoulé pour mettre en conformité nos organes et ainsi répondre au prescrit du décret wallon. Désormais également, une évaluation en temps réel de nos actifs, et des analyses comparatives sectorielles sont mises en place afin d'anticiper la fin du système d'abandon de créances vis-à-vis de la Sowalfin, et assurer notre pérennité.

Aussi, dans un objectif d'efficacité et pour répondre à une demande croissante d'interventions pour des

montants faibles, nous avons considérablement accéléré le traitement des dossiers de moins de 100K €.

Mais toutes ces décisions seraient vaines sans l'énergie déployée au quotidien par notre équipe opérationnelle qui écoute, conseille et accompagne les chefs d'entreprises qui sollicitent notre soutien. Dominique Pattyn, David Naessens et Philippe Brotelle, mais aussi et bien entendu Fabienne Neckebroek et Ophélie Delhaye, qui, depuis fin 2019, ont été rejoints par l'analyste Méline Léger.

Leur travail acharné et les chiffres plus qu'encourageants que nous pouvons présenter dans ce rapport sont, aussi et il faut s'en réjouir, le reflet d'un territoire où il fait bon entreprendre. Un territoire où les initiatives foisonnent, et où la transition digitale et la transition environnementale constituent les ferments d'un développement économique pérenne.



Christian VERDONCK
Président du Conseil d'Administration

Rapport annuel Wapinvest 2019

Téléchargeable en ligne : www.Wapinvest.be/rapport-annuel

Sommaire

Missions et organes de gestion	#06
Actionnariat	#08
Capital	#10
Activités	#12
Le groupe Wapinvest	#16
Répartitions	#18
Portefeuille	#20
Agroalimentaire	#32
Audiovisuel	#36
Chimie	#38
Commerce de gros et de détail	#40
Construction	#46
Divers	#52
Environnement	#54
Fabrication métallique et mécanique	#56
Horeca	#60
Horticulture	#62
Imprimerie	#64
Industrie de la pierre, du verre, du bois et du papier	#66
Logistique	#68
Loisirs - Tourisme	#70
Numérique	#74
Plastique	#78
Services	#80
Textile	#84
Transports	#86
Comptes annuels Wapinvest SA	#88
Comptes annuels SA SOCARIS	#98
Comptes annuels SA HOCCINVEST - FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT	#106
Comptes annuels SA WAPICARIS	#114
Comptes annuels SA WAPI 2020	#122

Missions et organes de gestion

Wapinvest, le partenaire financier des PME de Wallonie Picarde

Qui, en trois décennies d'existence, a investi près de 180 millions d'euros pour soutenir quelque 760 PME en création ou en développement, et consolider ainsi plus de 7.500 emplois en Wallonie picarde ?

Wapinvest est un fonds d'investissement régional ayant pour mission d'accompagner et de financer les entreprises de Wallonie Picarde dans leurs multiples projets et à divers stades de leur vie : création, innovation, croissance, investissements, transmission et exportation. Wapinvest est en fait un acteur majeur de mise à disposition de capital à risque. La Wallonie compte 9 Investis, interlocuteurs professionnels de proximité pour les entreprises, de l'entrepreneur seul à la société de 250 personnes.

Grâce à son expertise de la PME/PMI et son implantation régionale, Wapinvest se veut proche des chefs d'entreprises et conseille les dirigeants dans une relation de confiance, tout en respectant leur autonomie de gestion. Wapinvest s'avère être également un relais efficace vers d'autres sources de financement privées et publiques.

La SA Wapinvest affiche un capital social et un conseil d'administration mixte, composé d'actionnaires privés (60%) et publics (40%). Au fil des années, elle s'est dotée de filiales spécialisées dans le cadre des différentes programmations FEDER et du Plan Marshall. Wapinvest possède ainsi plusieurs filiales sous l'égide de sa société mère. Chacune de ces sociétés, de par ses spécificités, est capable de répondre aux besoins de financement des différents stades de développement d'une entreprise : son lancement, sa croissance, une démarche de recherche

et développement, une transmission...

Capital ou crédit, des aides déterminantes dans la vie des PME en Wallonie picarde. Wapinvest finance tout type de besoin financier de l'entreprise. Cette aide se décline au travers de deux types d'intervention, modulables en fonction des besoins de l'entreprise et de la nature des investissements à réaliser :

1. La prise de participation au capital permet de renforcer les fonds propres de la structure, tout en créant un effet de levier auprès d'autres partenaires financiers. Dès l'entrée de Wapinvest au capital, les modalités de sortie sont fixées afin de travailler dans un cadre structuré. L'expertise financière de Wapinvest est ainsi mise à disposition au travers d'un poste d'observateur dans la structure de l'entreprise.

2. L'emprunt, sous trois formes possibles :

- **Crédit d'investissement à long terme** : Subordonné, avec ou sans garantie, Wapinvest propose de financer les différents actifs de la société, ou de renforcer ses fonds propres via une intervention considérée comme du quasi-capital ;
- **Crédit de fonds de roulement** : Wapinvest finance également le cycle d'exploitation de l'activité ;
- **Avance à terme fixe** : Dans la suite des mesures anti-crise, le Gouvernement wallon permet également de mettre à disposition des lignes dont le chef d'entreprise peut disposer librement sur une période de trois ans.

Dans tous les cas, l'intervention de Wapinvest est limitée à 2.500.000 € par projet et par entreprise.



Critères d'intervention

La demande formulée auprès de notre établissement doit rencontrer les critères d'éligibilité suivants :

- 1. ETRE UNE PME/PMI** au sens de la définition européenne, soit une entreprise occupant moins de 250 personnes (en équivalent temps plein) dont le total du chiffre d'affaires annuel est inférieur à 50 millions d'euros ou dont le total du bilan est inférieur à 43 millions d'euros.
- 2. ETRE IMPLANTEE EN WALLONIE PICARDE** ou s'engager à s'y implanter dans les arrondissements de MOUSCRON, TOURNAI, ATH et les entités d'ENGHIEN, LESSINES et SILLY.
- 3. ETRE FINANCIEREMENT INDEPENDANTE** c'est-à-dire être détenue pour au minimum 75% du capital ou des droits de vote par des personnes physiques et/ou des sociétés respectant la définition de la PME.
- 4. NE PAS APPARTENIR AUX SECTEURS D'ACTIVITES SUIVANTS :**
 - les banques, finances, assurances, ou entité relevant de l'autorité des services et marchés financiers (FSMA).
 - les secteurs relevant d'un encadrement communautaire particulier comme par exemple, l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, la sidérurgie, la construction navale, les fibres synthétiques, le transport ou l'industrie automobile, lorsque le respect des contraintes édictées par la réglementation européenne en question est incompatible avec l'intervention de Wapinvest
 - les professions libérales
 - les commerces de détail
 - l'HORECA, à l'exception des hôtels et des PME/PMI dont l'activité relève principalement du secteur touristique
 - les sociétés holdings à l'exception de celles concernant la transmission d'entreprises
 - les sociétés immobilières à l'exception de celles dédiées à un bien utilisé par une entreprise établie en Wallonie picarde
- 5. NE PAS ETRE EN DIFFICULTE**, c'est-à-dire ne pas avoir perdu plus de la moitié du capital ou ne pas être soumise à une procédure collective d'insolvabilité.
- 6. ETRE VIABLE ET RENTABLE :** Mettre à disposition un plan d'affaires démontrant la faisabilité technique, commerciale, économique et financière du projet.



Actionnariat

Conseil d'Administration

Monsieur Christian VERDONCK
Président

Madame Cécile DASCOTTE

Madame Dominique VALLEZ

Monsieur Paul BERTRAND

Monsieur Cengiz BINGOL

Monsieur André CREMER

Monsieur Alain DECLERCQ

Monsieur Jean-Claude DHERTE

Monsieur Luc DOCHY

Monsieur Eddy FOSTIER

SA VPRINT

Représentée par Monsieur Roby VAN DAELE jusqu'au 31 décembre 2019

Représentée par Monsieur Tanguy DELLA FAILLE à partir du 01 janvier 2020

SA MELICE & Cie

Représentée par Monsieur Jean-Paul MELICE

Observateur au Conseil d'Administration

Monsieur Pierre LEONARD, Représentant SOWALFIN SA

Invités au Conseil d'administration

Monsieur Olivier CALLEWAERT, Représentant IEG SCRL
Monsieur Christophe BONCHOUX, Représentant IDETA SCRL

Commissaire aux comptes

SCivPRL DGST & PARTNERS
représentée par Monsieur Michaël De Ridder
Avenue E. Van Becelaere, 28 A -Bte 71
1170 Bruxelles

Equipe opérationnelle

Analystes des projets

Dominique Pattyn (Directeur)
David Naessens (Directeur adjoint)
Philippe Brotelle (Analyste)
Mérine Léger (Analyste)

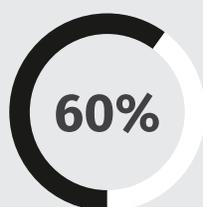
Administration

Ophélie Delhaye (Comptabilité – finances)
Fabienne Neckebroeck (Secrétariat)



Capital

Son capital de 620.000 € est détenu à concurrence de :



PRIVÉ

12,20%	par la sprl Mobile Strategy Consulting
12,00%	par la sa Floridienne Chimie
6,42%	par la sa Entreprises Générales Dherte
6,00%	par la sa Cimenteries C.B.R.
5,62%	par la sa Mélice et Cie
5,00%	par la sa C.C.B.
4,69%	par la sclr Banque CPH
4,04%	par la sprl Golden Star
4,04%	par la sa V Print



SOWALFIN

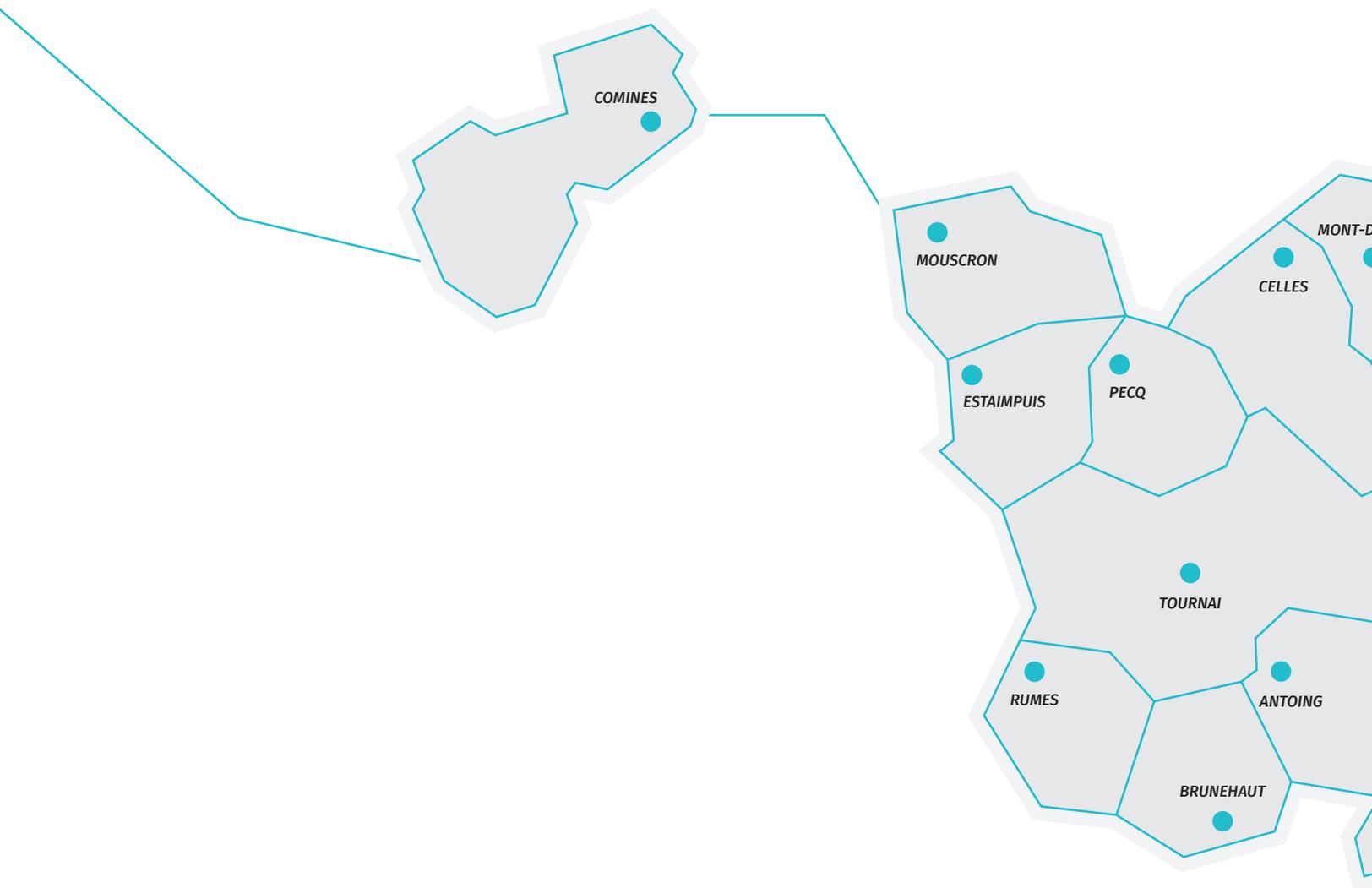
La SOWALFIN est une société anonyme d'intérêt public mise en place par le Gouvernement wallon en 2002 afin de faciliter l'accès au financement pour les entreprises. La constitution de notre société traduit la volonté de cohérence et de coordination des outils financiers de la Wallonie en faveur des PME.

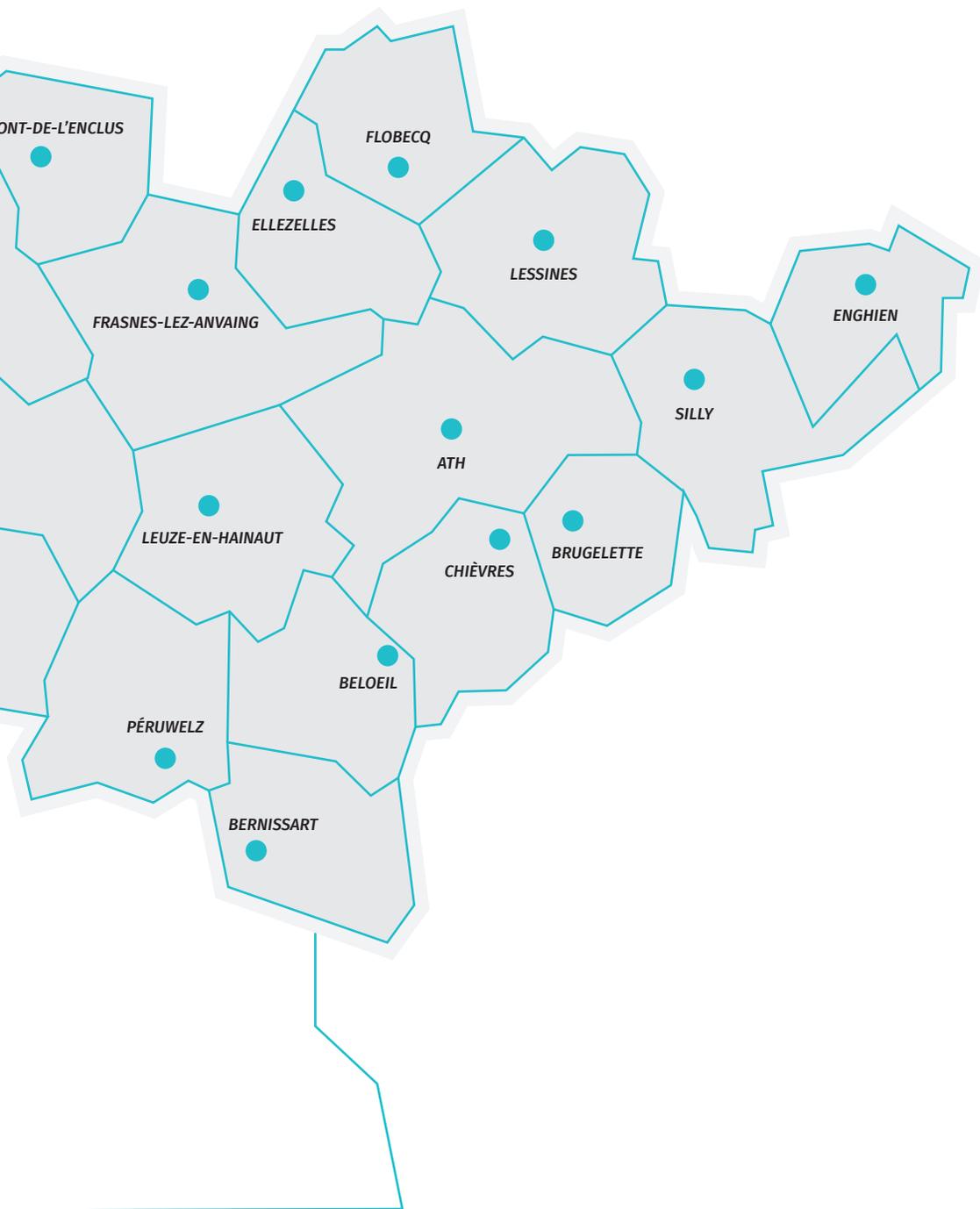
La société mère, Wapinvest, est une société au capital mixte associant étroitement des entreprises industrielles représentatives des différents secteurs de l'activité économique, d'une part et des pouvoirs publics, d'autre part.



Activités

Zone d'intervention





Activités

Entreprises accompagnées

Antoing

A.E.S. SPRL
A+ Energies SPRL
Industriale SA
Les Ressorts Wilfart SA
Nubeo SPRL
Peronnes Invest SA

Ath

Archi.Vert.Be SPRL
Botalys SA
Brasserie des Légendes SPRL
Bubbles Jump Ath SPRL
Bulle de détente SPRL
E.M. Group SPRL
Ferrerterie du Tilleul SPRL
Goed-Wash SA
Ordis SPRL
Scierie des Carrières de Maffle SPRL

Beloeil

Basècles Logistique SPRL
Brasserie A.S. SPRL
Carross'Center SPRL
Charles Adam SPRL
Degand Jardin Services
Durwood SPRL
Editions Lalie et Flora SPRL
Malterie du Château SA
Moioli SPRL
TDM Mining SPRL

Bernissart

Heroes City SPRL
SD Belgium SPRL

Brugellette

GT Pneus SPRL
Niezen SA

Brunehaut

A&M Invest SPRL
Hygie-Care SPRL
Olivier-Blanckeman
Pawlak Steve
Stalift Tournai SPRL

Chièvres

Eguane Corp SCRI
Kab Invest SPRL
Tilleul.be SPRL

Comines

Al Concept SPRL
Alitec SPRL
Atelier Vandamme SPRL

Decock Plants SPRL
Decock Youngplants SPRL
Delporte & Fils SA
Depro Profiles SA
Doumax SPRL
Dumoulin-Comines SA
Equipma SPRL
Ilico SPRL
In Concrete SPRL
Ladyswo SNC
LDJ SPRL
Libeert SA
Radermecker SCRL
Sabrik SA
Snow Events International SA
Tanghe Graphix SPRL

Ellezelles

Cabossa Nova SPRL
Pom D'Happy SCRL

Enghien

Argos RDP SPRL
Atomes SPRL
Bio Corner's SPRL
DIES Distribution SA
Eat & Shop SPRL
Erowz Group SA
Formyfit SPRL
Gespedo SRL
Granco SA
Green Smartmove SPRL
Happy Paper SA
Herbeaubois SPRL
L'Ecopain d'Ignace SPRL
LcqA SPRL
Magec SA
SDT Carrosserie SA
Stratascence SPRL
V-Infra Europe SPRL
Verbolia SPRL

Estaimpuis

ADC Electromécanique SPRL
AFC SPRL
Ets Frenkel SPRL
Hygiène & Expertise SPRL
JLLG SPRL
M.T.U. SPRL
Multiform SA

Flobecq

Care4water SA

Frasnes-lez-Anvaing

Bagatelle SPRL

Belgian Seeds Portfolio SPRL
Chape Valcke SPRL
DMF Carrelages SPRL
Dujardin Nicolas
Sebek Inks SPRL
VW Automation SA

Ghislenghien

Alimad Food SA
Ateliers de Construction G. Ferrari SPRL
BVF Ingrédients SPRL
Ekoservice SPRL
Euphia SA
Food Ingrédients Technologies SPRL
Frabelca Invest SPRL
Ghisotel SPRL
LFC SPRL
MASC SPRL
Materni SA
Oxylent SA
Protimex SPRL
Tec Concept SPRL
Technochim SA
Valadis SA

Hors Zone

AG Services Soignies SA
Airwafi Belgium SA
Clicpublic SPRL
Concept Toitures SPRL
CTech SPRL
Digital Attraxion SA
G.T.M. SPRL
Geogrand SA
Go West Invest SA
Maison de l'Entreprise SA

Lessines

ABGT SPRL
ABMI SPRL
Delta-M Consulting SPRL
Deronne JMF SA
Hasmetal SPRL
Logos Solution SPRL
Nature & Jardin SA
Noemat SPRL

Leuze-en-Hainaut

Alesia Services SPRL
Aliments Vermeire SPRL
Brasserie Dubuisson Frères SPRL
Brasserie Dupont SPRL
Cartonnage Lammerant SA
Ecograins - De Vlieger SPRL
Japan Koi SRL
L'orange Noire SPRL

Mathico SPRL
Menufab SA
Thermia SPRL

Mont de l'Enclus

Cousibois SPRL
DBK SPRL

Mouscron

Brasserie Vivement Dimanche SPRL-S
CJ Menuiserie SPRL
D.E.I. SPRL
De Speelplaneet SPRL
Decomo Invest SA
Decomo SA
Deleye Products SA
Deligoût SPRL
Dely Wafels SPRL
Direct Factory SPRL
Eco.Pharma.Supply SPRL
Europa Rollers Selection SA
Facon Gautier
Famiflora SA
For & Ver SPRL
Gamma Wopla SA
Gillis Christopher
Group Mahieu SCA
H.P. Meat SPRL
H.P. Retail SPRL
Hovalvi SCPR
Immo Snook SPRL
L.R. Vitraux SPRL
Leman Cake Décorations SPRL
Lesaffre SA
Marchand de Fer Delrue SA
Mathysen Industrie SPRL
Mortagne Christophe
Mubea Systems SA
Nanuk SPRL
Nymphaea SPRL
OG Cycles
Otra Cosa SPRL
Protocex Corporation SA
Sols Concepts SPRL
Stockhabo SPRL
Tennis Union Mouscron SPRL
Theys Printing SPRL
Thola SPRL
Vanheede Alternative Fuels SA
Vernier & Fils SA
Virtual Cabs SPRL
Vroman SPRL
Wickers SPRL
Zanutti SPRL

Pecq

Akatz SPRL
Ingebois Construct SPRL
Leaucour Creation SPRL
Pur Ver SA

Péruwelz

Brasserie Caulier SPRL
Escaut Pieces SA
FC Wash SPRL
GSTD Immo SPRL
H&F SPRL
Les Brasseries de Flobecq SPRL
Lessinvest SPRL
Milodis SRL
Regelec SPRL
Safredis SPRL
Scaldis Saint-Martin SA
Ticro SPRL
Veranda Hainaut SA

Rumes

Inno Design SPRL
Nico Chauffage SPRL

Tournai

AD Light SPRL
ADF Constructions SPRL
AM Projet SPRL
Bam Entertainment SPRL
Basic Business SPRL
Belgaufre SPRL
Bernard Moulin SA
Berstant SPRL
Boutribati SA
Bridou SPRL
Chembo SA
Concnetics SPRL
Da Filippo SPRL
Dataroots SPRL
Delta Services Industriels SPRL
Divercom SA
Duum One SPRL
E-Novation SPRL-S
E-Office SPRL
E-Trade.be SPRL
Ecopark Adventures Tournai SPRL
Enora SPRL
Espace du Possible SPRL
Ets Michel C.C.S. SPRL
Ets Wattiaux SA
Garage Degallaix SPRL
Garage Tornacum Motors SPRL
Gaugetech SPRL
Green Frix SA
Grey Color SPRL

Grine SPRL
Holding Boutrybati SPRL
Humiva SPRL
I.B.O. SPRL
I.C.R. Group Imprimeries SA
Ideal Volet SPRL
Image Concept SPRL
Imagination SPRL
Intérieur Vendôme SPRL
Investeel SPRL
Kanali SPRL
Kaplan NS SPRL
Locatop SPRL
Maraichevous SPRL
Marquette & Fils SA
Maximilian's Bakery SPRL
MDCB SPRL
Mediashop SPRL
Mike's Reptipark SPRL
Mobility.be SPRL
MyQM SA
Myskillcamp SA
Name at work SPRL
NGM E-Park SPRL
Omica Groups SPRL
Oph Racer SPRL
Orditech SA
Oseris SPRL
Pan Anima SPRL
PF Groupe SA
Piivo SPRL
Proaccess SPRL
Quplace SPRL
Recytour SPRL
Rex Panels & Profiles SA
Soleste SA
Sotos Digital SA
Start Construction SCRL FS
TDM.Log SPRL
Yakasauter SPRL
Yannick Petit SPRL
Yes Rental SPRL

Chiffres clés de l'exercice

**100 Dossiers acceptés pour
un montant total de**

23,2m d'€

128

dossiers étudiés au cours
de l'exercice

Droit de tirage

73,3m d'€

870

financements
depuis sa création

Le Groupe Wapinvest

C'est quoi ?

#01

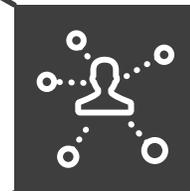


Un partenaire et un soutien financier pour les entreprises de la Wallonie Picarde

5 filiales

Wapicaris SA
Wapinvest SA
Socaris SA
Hocinvest Fonds Spin-off/Spin-out SA
Wapi 2020 SA

#02



#03

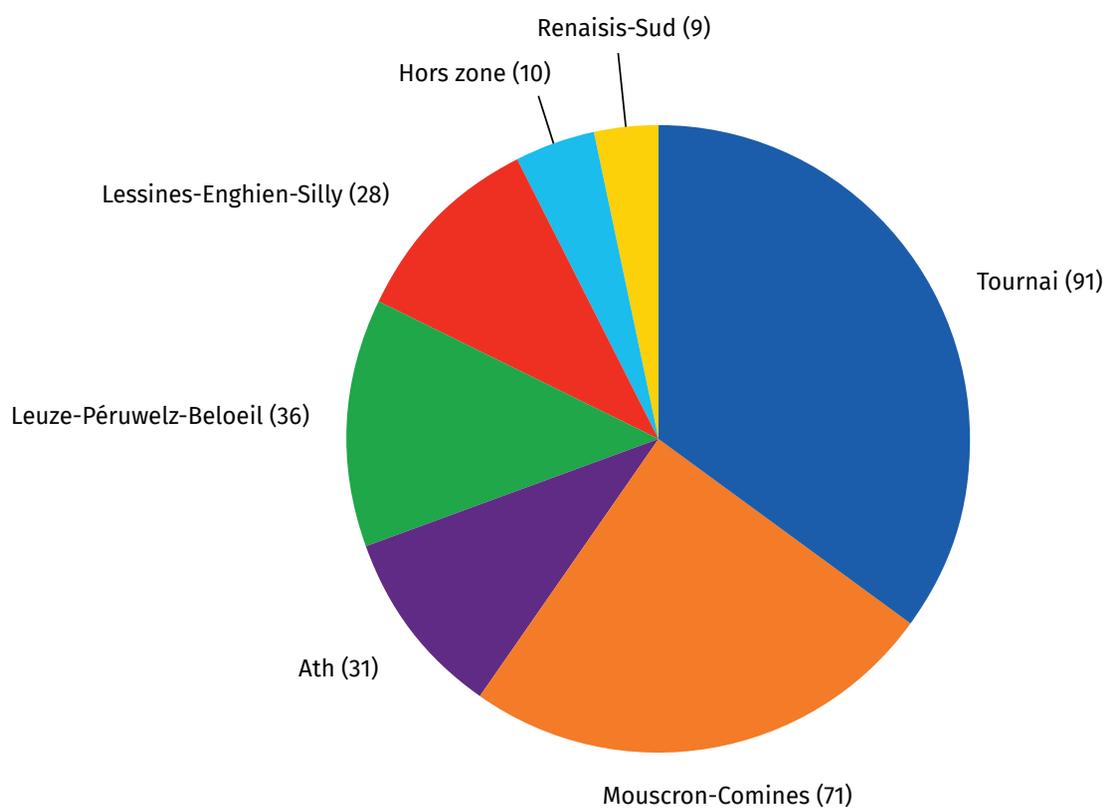


276 entreprises en portefeuille

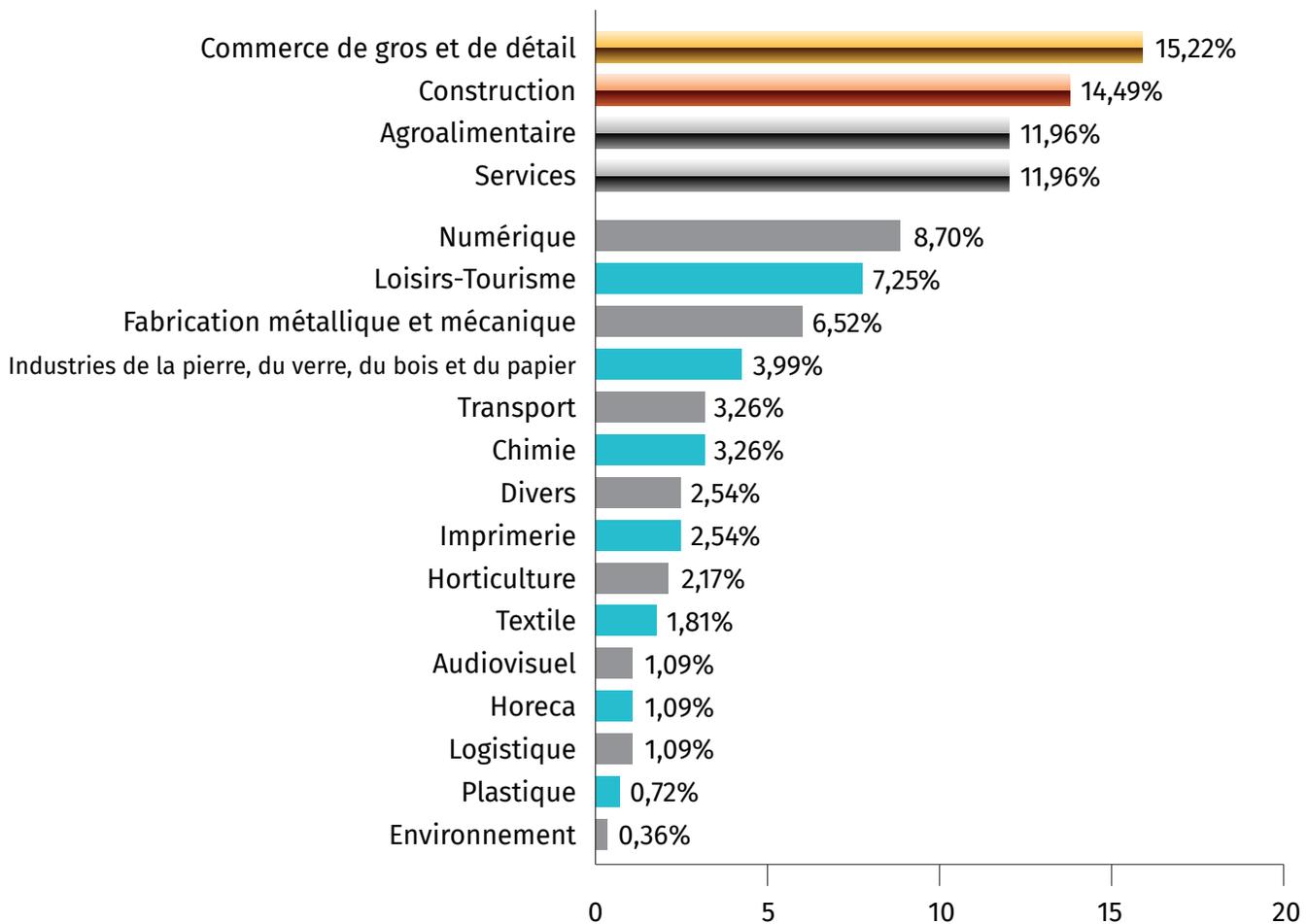


Répartitions

Géographique



Par secteurs d'activités



Portefeuille (1/6)

Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
A&M Invest SPRL	Commerce de gros et de détail	Brunehaut	350 000,00
A.E.S. SPRL	Construction	Antoing	100 000,00
A+ Energies SPRL	Construction	Antoing	50 000,00
ABGT SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Lessines	225 000,00
ABMI SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Lessines	175 467,50
AD Light SPRL	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Tournai	20 000,00
ADC Electromécanique SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Estaimpuis	100 000,00
ADF Constructions SPRL	Construction	Tournai	195 000,00
AFC SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Estaimpuis	1 000 000,00
AG Services Soignies SA	Services	Hors Zone	300 000,00
Airwafi Belgium SA	Numérique	Hors Zone	300 000,00
Akatz SPRL	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Pecq	50 000,00
Al Concept SPRL	Divers	Comines	50 000,00
Alesia Services SPRL	Services	Leuze-en-Hainaut	40 000,00
Alimad Food SA	Agroalimentaire	Ghislenghien	115 000,00
Aliments Vermeire SPRL	Agroalimentaire	Leuze-en-Hainaut	600 000,00
Alitec SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Comines	200 000,00
AM Projet SPRL	Services	Tournai	70 000,00
Archi.Vert.Be SPRL	Horticulture	Ath	200 000,00
Argos RDP SPRL	Imprimerie	Enghien	230 000,00
Atelier Vandamme SPRL	Commerce de gros et de détail	Comines	80 000,00
Ateliers de Construction G. Ferrari SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Ghislenghien	200 000,00
Atomes SPRL	Agroalimentaire	Enghien	100 000,00
Bagatelle SPRL	Loisirs-Tourisme	Frasnes-lez-Anvaing	250 000,00
Bam Entertainment SPRL	Loisirs-Tourisme	Tournai	50 000,00
Basècles Logistique SPRL	Logistique	Beloeil	200 000,00

Portefeuille (2/6)

Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
Basic Business SPRL	Agroalimentaire	Tournai	941 500,00
Belgaufre SPRL	Agroalimentaire	Tournai	147 500,00
Belgian Seeds Portfolio SPRL	Agroalimentaire	Frasnes-lez-Anvaing	600 000,00
Bernard Moulin SA	Services	Tournai	440 000,00
Berstant SPRL	Loisirs-Tourisme	Tournai	500 000,00
Bio Corner's SPRL	Commerce de gros et de détail	Enghien	229 516,61
Botalys SA	Chimie	Ath	80 000,00
Boutribati SA	Construction	Tournai	291 500,00
Brasserie A.S. SPRL	Agroalimentaire	Beloeil	290 000,00
Brasserie Caulier SPRL	Agroalimentaire	Péruwelz	315 000,00
Brasserie des Légendes SPRL	Agroalimentaire	Ath	1 500 000,00
Brasserie Dubuisson Frères SPRL	Agroalimentaire	Leuze-en-Hainaut	1 000 000,00
Brasserie Dupont SPRL	Agroalimentaire	Leuze-en-Hainaut	800 000,00
Brasserie Vivement Dimanche SPRL-S	Agroalimentaire	Mouscron	20 700,00
Bridou SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	350 000,00
Bubbles Jump Ath SPRL	Loisirs-Tourisme	Ath	60 000,00
Bulle de détente SPRL	Loisirs-Tourisme	Ath	325 000,00
BVF Ingrédients SPRL	Agroalimentaire	Ghislenghien	300 000,00
Cabossa Nova SPRL	Agroalimentaire	Ellezelles	87 500,00
Care4water SA	Construction	Flobecq	216 690,00
Carross'Center SPRL	Transport	Beloeil	125 000,00
Cartonnage Lammerant SA	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Leuze-en-Hainaut	2 200 000,00
Chape Valcke SPRL	Construction	Frasnes-lez-Anvaing	500 000,00
Charles Adam SPRL	Services	Beloeil	90 000,00
Chembo SA	Chimie	Tournai	300 000,00
CJ Menuiserie SPRL	Construction	Mouscron	85 000,00

Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
Clicpublic SPRL	Numérique	Hors Zone	114 400,00
Concept Toitures SPRL	Construction	Hors Zone	50 000,00
Concrenetics SPRL	Construction	Tournai	172 114,80
Cousibois SPRL	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Mont de l'Enclus	43 866,98
CTech SPRL	Numérique	Hors Zone	125 000,00
D.E.I. SPRL	Construction	Mouscron	350 000,00
Da Filippo SPRL	Services	Tournai	200 000,00
Dataroots SPRL	Numérique	Tournai	100 000,00
DBK SPRL	Commerce de gros et de détail	Mont de l'Enclus	85 000,00
De Speelplaneet SPRL	Loisirs-Tourisme	Mouscron	79 198,00
Decock Plants SPRL	Horticulture	Comines	700 000,00
Decock Youngplants SPRL	Horticulture	Comines	225 000,00
Decomo Invest SA	Construction	Mouscron	2 000 000,00
Decomo SA	Construction	Mouscron	1 200 000,00
Degand Jardin Services	Horticulture	Beloeil	70 000,00
Deleye Products SA	Agroalimentaire	Mouscron	450 000,00
Deligoût SPRL	Agroalimentaire	Mouscron	400 000,00
Delporte & Fils SA	Construction	Comines	700 000,00
Delta Services Industriels SPRL	Services	Tournai	805 000,00
Delta-M Consulting SPRL	Services	Lessines	250 000,00
Dely Wafels SPRL	Agroalimentaire	Mouscron	1 000 000,00
Depro Profiles SA	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Comines	1 500 000,00
Deronne JMF SA	Agroalimentaire	Lessines	400 000,00
DIES Distribution SA	Commerce de gros et de détail	Enghien	500 000,00
Digital Attraxion SA	Services	Hors Zone	1 733 300,00
Direct Factory SPRL	Commerce de gros et de détail	Mouscron	90 000,00

Portefeuille (3/6)

Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
Divercom SA	Audiovisuel	Tournai	111 552,00
DMF Carrelages SPRL	Construction	Frasnes-lez-Anvaing	100 000,00
Doumax SPRL	Loisirs-Tourisme	Comines	223 537,50
Dujardin Nicolas	Divers	Frasnes-lez-Anvaing	300 000,00
Dumoulin-Comines SA	Services	Comines	1 000 000,00
Duom One SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	135 000,00
Durwood SPRL	Environnement	Beloeil	250 000,00
E.M. Group SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Ath	400 000,00
Eat & Shop SPRL	Agroalimentaire	Enghien	100 000,00
Eco.Pharma.Supply SPRL	Commerce de gros et de détail	Mouscron	245 000,00
Ecograins - De Vlieger SPRL	Agroalimentaire	Leuze-en-Hainaut	150 000,00
Ecopark Adventures Tournai SPRL	Loisirs-Tourisme	Tournai	100 000,00
Editions Lalie et Flora SPRL	Imprimerie	Beloeil	200 000,00
Eguane Corp SCRI	Numérique	Chievres	50 000,00
Ekoservice SPRL	Agroalimentaire	Ghislenghien	500 000,00
Enora SPRL	Services	Tournai	250 000,00
E-Novation SPRL-S	Numérique	Tournai	80 000,00
E-Office SPRL	Numérique	Tournai	25 000,00
Equipma SPRL	Services	Comines	500 000,00
Erowz Group SA	Numérique	Enghien	300 000,00
Escaut Pieces SA	Commerce de gros et de détail	Péruwelz	100 000,00
Espace du Possible SPRL	Services	Tournai	125 000,00
E-Trade.be SPRL	Loisirs-Tourisme	Tournai	272 500,00
Ets Frenkel SPRLU	Commerce de gros et de détail	Estaimpuis	150 000,00
Ets Michel C.C.S. SPRL	Construction	Tournai	490 000,00
Ets Wattiaux SA	Commerce de gros et de détail	Tournai	925 000,00

Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
Euphia SA	Chimie	Ghislenghien	160 000,00
Europa Rollers Selection SA	Commerce de gros et de détail	Mouscron	300 000,00
Facon Gautier	Loisirs-Tourisme	Mouscron	50 000,00
Famiflora SA	Commerce de gros et de détail	Mouscron	1 000 000,00
FC Wash SPRL	Services	Péruwelz	100 000,00
Ferronnerie du Tilleul SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Ath	400 000,00
Food Ingredients Technologies SPRL	Agroalimentaire	Ghislenghien	870 000,00
For & Ver SPRL	Loisirs-Tourisme	Mouscron	450 000,00
Formyfit SPRL	Numérique	Enghien	160 750,00
Fritel Invest SPRL	Divers	Ghislenghien	180 000,00
G.T.M. SPRL	Services	Hors Zone	70 000,00
Gamma Wopla SA	Plastique	Mouscron	500 000,00
Garage Degallaix SPRL	Transport	Tournai	260 000,00
Garage Tornacum Motors SPRL	Transport	Tournai	125 000,00
Gaugetech SPRL	Numérique	Tournai	80 000,00
Geogrind SA	Chimie	Hors Zone	105 080,00
Gespedo SRL	Commerce de gros et de détail	Enghien	175 000,00
Ghisotel SPRL	Loisirs-Tourisme	Ghislenghien	350 000,00
Gillis Christopher	Commerce de gros et de détail	Mouscron	87 500,00
Go West Invest SA	Audiovisuel	Hors Zone	12 500,00
Goed-Wash SA	Services	Ath	350 000,00
Granco SA	Agroalimentaire	Enghien	435 000,00
Green Smartmove SPRL	Numérique	Enghien	100 000,00
Green Frix SA	Chimie	Tournai	495 000,00
Grey Color SPRL	Construction	Tournai	70 000,00
Grine SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	68 457,74

Portefeuille (4/6)

Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
Group Mahieu SCA	Fabrication métallique et mécanique	Mouscron	620 000,00
GSTD Immo SPRL	Services	Péruwelz	400 000,00
GT Pneus SPRL	Transport	Brugelette	120 000,00
H&F SPRL	Commerce de gros et de détail	Péruwelz	50 000,00
H.P. Meat SPRL	Commerce de gros et de détail	Mouscron	150 000,00
H.P. Retail SPRL	Commerce de gros et de détail	Mouscron	450 000,00
Happy Paper SA	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Enghien	474 666,64
Hasmetal SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Lessines	150 000,00
Herbeaubois SPRL	Commerce de gros et de détail	Enghien	100 000,00
Heroes City SPRL	Loisirs-Tourisme	Bernissart	150 000,00
Holding Boutrybati SPRL	Construction	Tournai	400 000,00
Hovalvi SCPRL	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Mouscron	1 000 000,00
Humiva SPRL	Construction	Tournai	140 000,00
Hygie-Care SPRL	Numérique	Brunehaut	120 000,00
Hygiène & Expertise SPRL	Services	Estaimpuis	620 000,00
I.C.R. Group Imprimeries SA	Imprimerie	Tournai	815 000,00
I.B.O SPRL	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Tournai	150 000,00
Ideal Volet SPRL	Construction	Tournai	275 000,00
Ilico SPRL	Agroalimentaire	Comines	1 000 000,00
Image Concept SPRL	Services	Tournai	38 000,00
Imagination SPRL	Audiovisuel	Tournai	1 040 000,00
Immo Snook SPRL	Loisirs-Tourisme	Mouscron	200 000,00
In Concrete SPRL	Construction	Comines	157 500,00
Industriale SA	Plastique	Antoing	250 000,00
Ingebois Construct SPRL	Construction	Pecq	37 500,00
Inno Design SPRL	Commerce de gros et de détail	Rumes	90 000,00

Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
Intérieur Vendôme SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	200 000,00
Investeel SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Tournai	140 000,00
Japan Koi SRL	Commerce de gros et de détail	Leuze-en-Hainaut	135 000,00
JLLG SPRL	Divers	Estaimpuis	125 000,00
Kab Invest SPRL	Services	Chievres	100 000,00
Kanali SPRL	Numérique	Tournai	100 000,00
Kaplan NS SPRL	Horeca	Tournai	190 000,00
L.R. Vitraux SPRL	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Mouscron	402 500,00
Ladyswoo SNC	Textile	Comines	25 000,00
LcqA SPRL	Construction	Enghien	250 000,00
LDJ SPRL	Construction	Comines	250 000,00
Leaucour Creation SPRL	Services	Pecq	552 000,00
L'Ecopain d'Ignace SPRL	Agroalimentaire	Enghien	1 000 000,00
Leman Cake Décorations SPRL	Agroalimentaire	Mouscron	400 000,00
Les Brasseries de Flobecq SPRL	Agroalimentaire	Péruwelz	270 000,00
Les Ressorts Wilfart SA	Fabrication métallique et mécanique	Antoing	210 000,00
Lesaffre SA	Imprimerie	Mouscron	425 000,00
Lessinvest SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Péruwelz	250 000,00
LFC SPRL	Chimie	Ghislenghien	600 000,00
Libeert SA	Agroalimentaire	Comines	500 000,00
Locatop SPRL	Services	Tournai	80 000,00
Logos Solution SPRL	Imprimerie	Lessines	32 500,00
L'orange Noire SPRL	Services	Leuze-en-Hainaut	275 000,00
M.T.U. SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Mouscron	593 000,00
Magec SA	Construction	Enghien	225 000,00
Maison de l'Entreprise SA	Services	Hors Zone	24 789,00

Portefeuille (5/6)

Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
Malterie du Château SA	Agroalimentaire	Beloeil	500 000,00
Maraichezvous SPRL	Horticulture	Tournai	45 000,00
Marchand de Fer Delrue SA	Construction	Mouscron	238 460,00
Marquette & Fils SA	Agroalimentaire	Tournai	150 000,00
MASC SPRL	Commerce de gros et de détail	Ghislenghien	200 000,00
Materni SA	Chimie	Ghislenghien	300 000,00
Mathico SPRL	Construction	Leuze-en-Hainaut	265 000,00
Mathysen Industrie SPRL	Construction	Mouscron	97 500,00
Maximilian's Bakery SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	450 000,00
MDCB SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	40 000,00
Mediashop SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	100 000,00
Menuifab SA	Construction	Leuze-en-Hainaut	500 000,00
Mike's Reptipark SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	200 000,00
Milodis SRL	Commerce de gros et de détail	Péruwelz	200 000,00
Mobility.be SPRL	Transport	Tournai	50 000,00
Moioli SPRL	Commerce de gros et de détail	Beloeil	190 000,00
Mortagne Christophe	Agroalimentaire	Mouscron	272 450,00
Mubea Systems SA	Fabrication métallique et mécanique	Mouscron	345 000,00
Multiform SA	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Estaimpuis	1 250 000,00
MyQM SA	Numérique	Tournai	200 000,00
Myskillcamp SA	Numérique	Tournai	470 000,00
Name at work SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	40 000,00
Nanuk SPRL	Agroalimentaire	Mouscron	1 250 001,25
Nature & Jardin SA	Commerce de gros et de détail	Lessines	470 000,00
NGM E-Park SPRL	Loisirs-Tourisme	Tournai	76 000,12
Nico Chauffage SPRL	Construction	Rumes	250 000,00

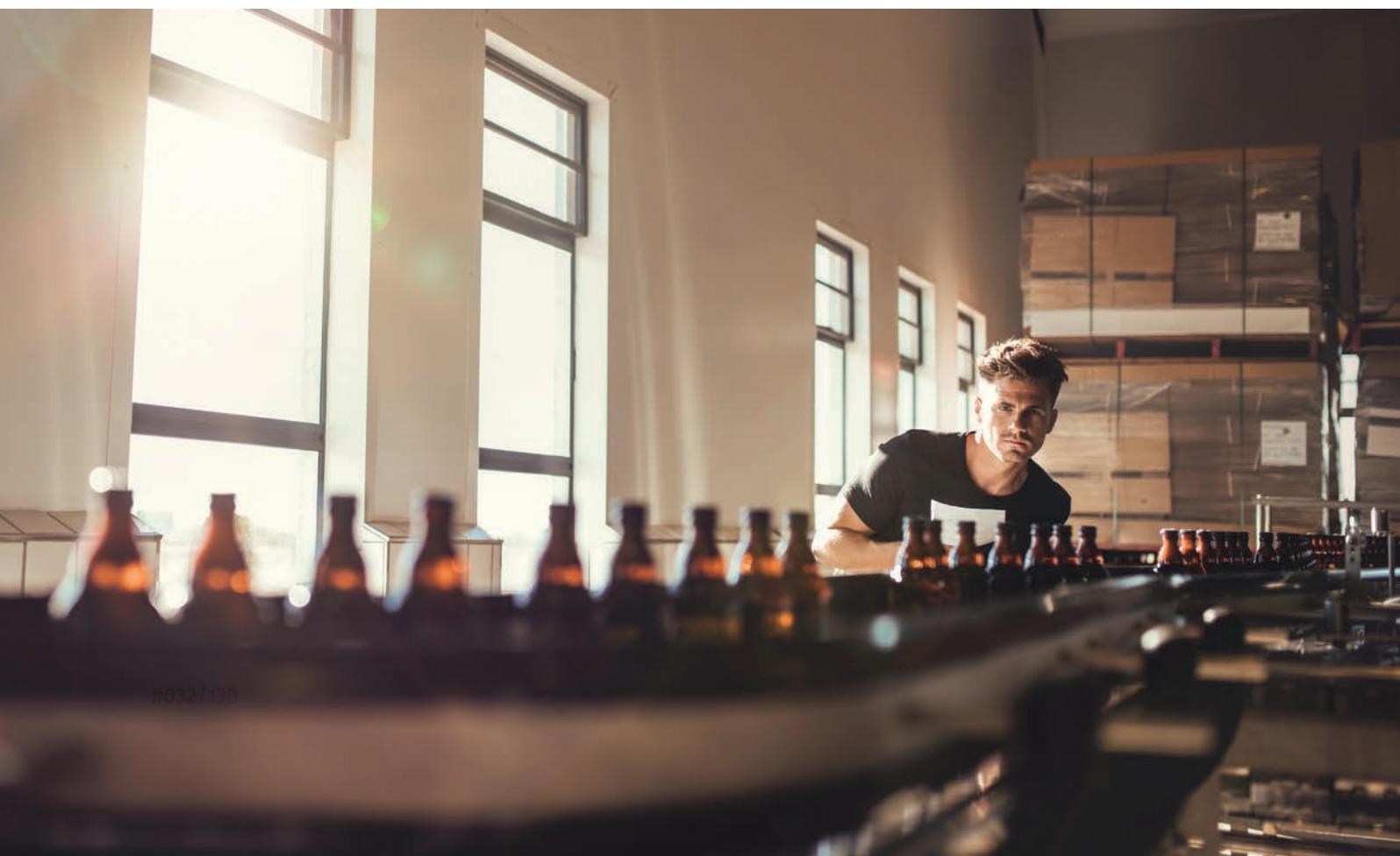
Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
Niezen SA	Divers	Brugelette	45 000,00
Noemat SPRL	Commerce de gros et de détail	Lessines	400 000,00
Nubeo SPRL	Numérique	Antoing	65 000,00
Nymphaea SPRL	Textile	Mouscron	350 000,00
OG Cycles	Commerce de gros et de détail	Mouscron	75 000,00
Olivier-Blanckeman	Transport	Brunehaut	100 000,00
Omica Groups SPRL	Services	Tournai	1 300 000,00
Oph Racer SPRL	Transport	Tournai	70 000,00
Ordis SPRL	Commerce de gros et de détail	Ath	225 000,00
Orditech SA	Numérique	Tournai	175 000,00
Oseris SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	275 000,00
Otra Cosa SPRL	Divers	Mouscron	350 000,00
Oxylent SA	Chimie	Ghislenghien	550 000,00
Pan Anima SPRL	Services	Tournai	40 000,00
Pawlak Steve	Transport	Brunehaut	325 000,00
Peronnes Invest SA	Loisirs-Tourisme	Antoing	2 350 000,00
PF Groupe SA	Divers	Tournai	150 000,00
Piivo SPRL	Numérique	Tournai	250 000,00
Pom D'Happy SCRL	Agroalimentaire	Ellezelles	200 000,00
Proakcess SPRL	Commerce de gros et de détail	Tournai	425 000,00
Procotex Corporation SA	Textile	Mouscron	500 000,00
Protimex SPRL	Commerce de gros et de détail	Ghislenghien	75 000,00
Pur Ver SA	Horticulture	Pecq	234 040,00
Quplace SPRL	Numérique	Tournai	60 000,00
Radermecker SCRL	Textile	Comines	300 000,00
Recytour SPRL	Construction	Tournai	275 000,00

Portefeuille (6/6)

Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
Regelec SPRL	Construction	Péruwelz	35 000,00
Rex Panels & Profiles SA	Fabrication métallique et mécanique	Tournai	382 682,72
Sabrik SA	Services	Comines	2 200 000,00
Safredis SPRL	Commerce de gros et de détail	Péruwelz	65 000,00
Scaldis Saint-Martin SA	Services	Péruwelz	500 000,00
Scierie des Carrières de Maffle SPRL	Industries de la pierre, du verre, du bois et du papier	Ath	400 000,00
SD Belgium SPRL	Construction	Bernissart	37 200,00
SDT Carrosserie SA	Transport	Enghien	125 000,00
Sebek Inks SPRL	Chimie	Frasnes-lez-Anvaing	306 095,00
Snow Events International SA	Loisirs-Tourisme	Comines	1 000 000,00
Soleste SA	Horeca	Tournai	100 000,00
Sols Concepts SPRL	Construction	Mouscron	115 000,00
Sotos Digital SA	Numérique	Tournai	75 000,00
Stalift Tournai SPRL	Construction	Brunehaut	250 000,00
Start Construction SCRL FS	Construction	Tournai	5 125,00
Stockhabo SPRL	Logistique	Mouscron	2 000 000,00
Stratescence SPRL	Commerce de gros et de détail	Enghien	180 000,00
Tanghe Graphix SPRL	Imprimerie	Comines	300 000,00
TDM Mining SPRL	Services	Beloeil	112 500,00
TDM.Log SPRL	Services	Tournai	250 000,00
Tec Concept SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Ghislenghien	550 000,00
Technochim SA	Services	Ghislenghien	625 000,00
Tennis Union Mouscron SPRL	Loisirs-Tourisme	Mouscron	156 000,00
Thermia SPRL	Construction	Leuze-en-Hainaut	475 000,00
Theys Printing SPRL	Imprimerie	Mouscron	110 000,00
Thola SPRL	Construction	Mouscron	1 000 000,00

Entreprise	Secteur	Localité	Montant en €
Ticro SPRL	Commerce de gros et de détail	Péruwelz	40 000,00
Tilleul.be SPRL	Numérique	Chievres	50 000,00
Valadis SA	Logistique	Ghislenghien	1 000 000,00
Vanheede Alternative Fuels SA	Services	Estaimpuis	620 000,00
Veranda Hainaut SA	Construction	Péruwelz	272 500,00
Verbolia SPRL	Numérique	Enghien	187 500,00
Vernier & Fils SA	Textile	Mouscron	250 000,00
V-Infra Europe SPRL	Numérique	Enghien	130 000,00
Virtual Cabs SPRL	Loisirs-Tourisme	Mouscron	200 000,00
Vroman SPRL	Fabrication métallique et mécanique	Mouscron	248 000,00
VW Automation SA	Numérique	Frasnes-lez-Anvaing	350 000,00
Wickers SPRL	Horeca	Mouscron	50 000,00
Yakasauter SPRL	Loisirs-Tourisme	Tournai	200 000,00
Yannick Petit SPRL	Construction	Tournai	174 000,00
Yes Rental SPRL	Services	Tournai	425 000,00
Zanutti SPRL	Construction	Mouscron	55 249,75

Agroalimentaire



<p>ALIMAD FOOD SA</p> <p>Production de produits alimentaires liquides et semi-liquides, broyage et conditionnement d'épices</p> <p>Intervention :</p> <p>115.000 € Ghislenghien</p>	<p>ALIMENTS VERMEIRE SPRL</p> <p>Négoce de céréales, aliments pour le bétail et le petit élevage et vente de bêtes</p> <p>Intervention :</p> <p>600.000 € Leuze-en-H.</p>	<p>ATOMES SPRL</p> <p>Fabrication de produits chocolatés et de glaces artisanales</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Enghien</p>
<p>BASIC BUSINESS SPRL</p> <p>Préparations culinaires pour végétariens</p> <p>Intervention :</p> <p>941.500 € Tournai</p>	<p>BELGAUFRE SPRL</p> <p>Fabrication de pâtes surgelées et de mix pour gaufres</p> <p>Intervention :</p> <p>147.500 € Tournai</p>	<p>BELGIAN SEEDS PORTFOLIO SPRL</p> <p>Participation agroalimentaire</p> <p>Intervention :</p> <p>600.000 € Frasnes-lez-Anvaing</p>
<p>BRASSERIE A.S. SPRL</p> <p>Brasserie</p> <p>Intervention :</p> <p>290.000 € Beleuil</p>	<p>BRASSERIE CAULIER SPRL</p> <p>Brasserie</p> <p>Intervention :</p> <p>315.000 € Péruwelz</p>	<p>BRASSERIE DES LEGENDES SPRL</p> <p>Brasserie</p> <p>Intervention :</p> <p>1.500.000 € Ath</p>
<p>BRASSERIE DUBUISSON FRERES SPRL</p> <p>Brasserie</p> <p>Intervention :</p> <p>1.000.000 € Leuze-en-H.</p>	<p>BRASSERIE DUPONT SPRL</p> <p>Brasserie</p> <p>Intervention :</p> <p>800.000 € Leuze-en-H.</p>	<p>BRASSERIE VIVEMENT DIMANCHE SPRL-S</p> <p>Brasserie artisanale</p> <p>Intervention :</p> <p>20.700 € Mouscron</p>

<p>BVF INGREDIENTS SPRL</p> <p>Production de produits humides pour la boulangerie et la pâtisserie</p> <p>Intervention : </p> <p>300.000 € Ghislenghien</p>	<p>CABOSSA NOVA SPRL</p> <p>Exploitation d'une chocolaterie "Bean-to-bar"</p> <p>Intervention : </p> <p>87.500 € Ellezelles</p>	<p>DELEYE PRODUCTS SA</p> <p>Pâtisserie surgelée</p> <p>Intervention : </p> <p>450.000 € Mouscron</p>
<p>DELIGOÛT SPRL</p> <p>Production de gaufres de Bruxelles</p> <p>Intervention : </p> <p>400.000 € Mouscron</p>	<p>DELY WAFELS SPRL</p> <p>Production de gaufres surgelées</p> <p>Intervention : </p> <p>1.000.000 € Mouscron</p>	<p>DERONNE JMF SA</p> <p>Négoce d'engrais, d'aliments pour bétail, de céréales, ...</p> <p>Intervention : </p> <p>400.000 € Lessines</p>
<p>EAT & SHOP SPRL</p> <p>Exploitation d'un magasin d'alimentation</p> <p>Intervention : </p> <p>100.000 € Enghien</p>	<p>ECOGRAINS-DE VLIÉGER SPRL</p> <p>Négoce en grains et engrais – Production et négoce d'aliments pour le bétail et le petit élevage</p> <p>Intervention : </p> <p>150.000 € Leuze-en-H.</p>	<p>EKOSERVICE SPRL</p> <p>Production et négoce de gros en ingrédients alimentaires</p> <p>Intervention : </p> <p>500.000 € Ghislenghien</p>
<p>FOOD INGREDIENTS TECHNOLOGIES SPRL</p> <p>Production d'additifs aromatiques pour l'industrie agroalimentaire</p> <p>Intervention : </p> <p>870.000 € Ghislenghien</p>	<p>GRANCO SA</p> <p>Production de galettes de riz</p> <p>Intervention : </p> <p>435.000 € Enghien</p>	<p>ILICO SPRL</p> <p>Société holding de la SA LIBEERT</p> <p>Intervention : </p> <p>1.000.000 € Comines</p>

<p>L'ECOPAIN D'IGNACE SPRL</p> <p>Producteur de produits artisanaux de boulangerie haute qualité en surgelé</p> <p>Intervention :</p> <p>1.000.000 € Enghien</p>	<p>LES BRASSERIES DE FLOBECQ SPRL</p> <p>Brasserie</p> <p>Intervention :</p> <p>270.000 € Péruwelz</p>	<p>LEMAN CAKE DECORATIONS SPRL</p> <p>Fabrication industrielle de décorations de pâtisserie (massepain, sucre, chocolat)</p> <p>Intervention :</p> <p>400.000 € Mouscron</p>
<p>LIBEERT SA</p> <p>Fabrication de produits à base de chocolat</p> <p>Intervention :</p> <p>500.000 € Comines</p>	<p>MALTERIE DU CHÂTEAU SA</p> <p>Fabrication de malt</p> <p>Intervention :</p> <p>500.000 € Beloeil</p>	<p>MARQUETTE & FILS SA</p> <p>Fabrication de gaufres fourrées "Succès du Jour"</p> <p>Intervention :</p> <p>150.000 € Tournai</p>
<p>MORTAGNE CHRISTOPHE</p> <p>Activités de boulangerie</p> <p>Intervention :</p> <p>272.450 € Mouscron</p>	<p>NANUK SPRL</p> <p>Fabrication de produits surgelés</p> <p>Intervention :</p> <p>1.250.001 € Mouscron</p>	<p>POM D'HAPPY SCRL</p> <p>Exploitation d'un pressoir familial</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Ellezelles</p>

Audiovisuel



DIVERCOM SA

Diversification et communication dans le domaine de l'audiovisuel

Intervention :

111.552 €

Tournai

GO WEST INVEST SA

Fonds d'investissement dans des productions audiovisuelles via le mécanisme Tax-Shelter

Intervention :

12.500 €

Hors Zone

IMAGINATION SPRL

Exploitation d'un studio photo

Intervention :

1.040.000 €

Tournai

Chimie



BOTALYS SA

Développement de bioréacteurs innovants pour la culture in-vitro de racines de plantes, aux applications nutraceutiques, cosmétiques, chimiques et médicales

Intervention :

80.000 €

Ath

CHEMBO SA

Fabrication de produits d'entretien pour particuliers

Intervention :

300.000 €

Tournai

EUPHIA SA

Développement et commercialisation de produits de soins corporels naturels pour bébés

Intervention :

160.000 €

Ghislenghien

GEOGRIND SA

Société spécialisée dans le développement et la formulation du géopolymère pour le béton, les outils abrasifs et les panneaux isolants

Intervention :

105.080 €

Hors Zone

GREEN FRIX SA

Projet de traitement électrique d'huiles végétales

Intervention :

495.000 €

Tournai

LFC SPRL

Conditionnement de produits liquides

Intervention :

600.000 €

Ghislenghien

MATERNI SA

Fabrication de biberons et de matériel destinés à l'allaitement d'enfants

Intervention :

300.000 €

Ghislenghien

OXYLENT SA

Production et valorisation de polyphénols à destination du marché des compléments alimentaires, de l'œnologie, de la cosmétique et de l'alimentaire

Intervention :

550.000 €

Ghislenghien

SEBEK INKS SPRL

Fabricant d'encre et vernis pour l'impression

Intervention :

306.095 €

Frasnes-lez-Anvaing

Commerce de gros et de détail



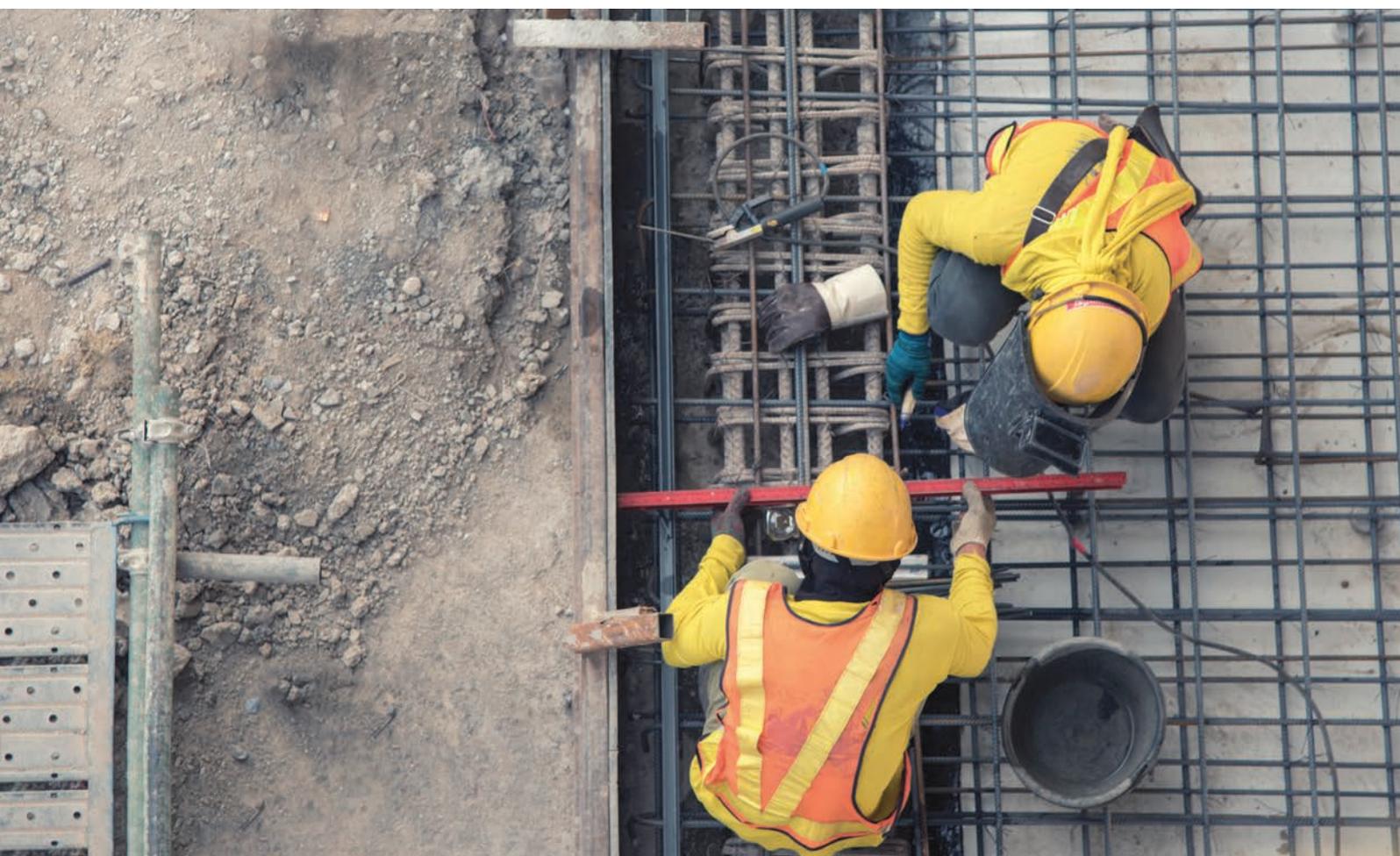
<p>A&M INVEST SPRL</p> <p>Holding qui détiendra 100% des actions de la SA NOWEDIS, qui gère l'INTERMARCHE de FRASNES-LEZ-ANVAING</p> <p>Intervention :</p> <p>350.000 € Brunehaut</p>	<p>ATELIER VANDAMME SPRL</p> <p>Vente et réparation de cycles</p> <p>Intervention :</p> <p>80.000 € Comines</p>	<p>BIO CORNER'S SPRL</p> <p>Exploitation d'une nouvelle enseigne BIO à Enghien</p> <p>Intervention :</p> <p>229.517 € Enghien</p>
<p>BRIDOU SPRL</p> <p>Fournisseur de quincaillerie, d'outillage et de produits de jardinage, essentiellement destinés aux professionnels</p> <p>Intervention :</p> <p>350.000 € Tournai</p>	<p>DBK SPRL</p> <p>Vente de produits de personnalisation de véhicules automobiles et de chauffage au bioéthanol</p> <p>Intervention :</p> <p>85.000 € Mont de l'Enclus</p>	<p>DIES DISTRIBUTION SA</p> <p>Logistique de distribution de jeux vidéo et accessoires pour PC, Mac et consoles, iPod, iPad, tablettes, smartphones</p> <p>Intervention :</p> <p>500.000 € Enghien</p>
<p>DIRECT FACTORY SPRL</p> <p>Commerce de matériaux pour aménagements extérieurs</p> <p>Intervention :</p> <p>90.000 € Mouscron</p>	<p>DUOM ONE SPRL</p> <p>Entreprise spécialisée dans l'exploitation d'un commerce de cuisines de la marque "CUISINELLA"</p> <p>Intervention :</p> <p>135.000 € Tournai</p>	<p>ECO.PHARMA.SUPPLY SPRL</p> <p>Grossiste et distributeur de produits pharmaceutiques</p> <p>Intervention :</p> <p>245.000 € Mouscron</p>
<p>ESCAUT PIECES SA</p> <p>Commerce de pièces d'équipement pour automobiles et vente de carburant</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Péruwelz</p>	<p>ETS FRENKEL SPRLU</p> <p>Fournisseur de mobilier de bureau</p> <p>Intervention :</p> <p>150.000 € Estaimpuis</p>	<p>ETS WATTIAUX SA</p> <p>Grossiste en peinture, vernis, revêtements de sols, parquets, ...</p> <p>Intervention :</p> <p>925.000 € Tournai</p>

<p>EUROPA ROLLERS SELECTION SA</p> <p>Production et vente d'une gamme étendue et de qualité en outillage de préparations et d'applications pour peintres</p> <p>Intervention :</p> <p>300.000 € Mouscron</p>	<p>FAMIFLORA SA</p> <p>Centre de jardinage et de loisirs</p> <p>Intervention :</p> <p>1.000.000 € Mouscron</p>	<p>GESPODO SRL</p> <p>Fabrication de semelles orthopédiques 3D sur mesure</p> <p>Intervention :</p> <p>175.000 € Enghien</p>
<p>GILLIS CHRISTOPHER</p> <p>Reprise de la boulangerie DUTRAN-NOIS à MOUSCRON</p> <p>Intervention :</p> <p>87.500 € Mouscron</p>	<p>GRINE SPRL</p> <p>Magasin de produits bio</p> <p>Intervention :</p> <p>68.458 € Tournai</p>	<p>H.P. MEAT SPRL</p> <p>Exploitation d'une enseigne SPAR</p> <p>Intervention :</p> <p>150.000 € Mouscron</p>
<p>H.P. RETAIL SPRL</p> <p>Exploitation d'une enseigne SPAR</p> <p>Intervention :</p> <p>450.000 € Mouscron</p>	<p>H&F SPRL</p> <p>Commerce de pièces d'équipement pour automobiles et vente de carburant</p> <p>Intervention :</p> <p>50.000 € Péruwelz</p>	<p>HERBEAUBOIS SPRL</p> <p>Grossiste en bois</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Enghien</p>
<p>INNO DESIGN SPRL</p> <p>Commerce de détails de meubles et objets design</p> <p>Intervention :</p> <p>90.000 € Rumes</p>	<p>INTERIEUR VENDÔME SPRL</p> <p>Vente et placement de cuisines Schmidt à Tournai</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Tournai</p>	<p>JAPAN KOI SRL</p> <p>Vente en gros et au détail de kois et aménagement de bassins</p> <p>Intervention :</p> <p>135.000 € Leuze-en-H.</p>

<p>MASC SPRL</p> <p>Vente de composants pour les tuyaux hydrauliques (spirales, gaines de protection, bouchons). Son nom commercial est HELIX-GUARD</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Ghislenghien</p>	<p>MAXIMILIAN'S BAKERY SPRL</p> <p>Exploitation de la boulangerie VIENNE à TOURNAI</p> <p>Intervention :</p> <p>450.000 € Tournai</p>	<p>MDCB SPRL</p> <p>Activités de vente de meubles convertibles</p> <p>Intervention :</p> <p>40.000 € Tournai</p>
<p>MEDIASHOP SPRL</p> <p>Achat et ventes d'objets d'occasion tels que des livres, CD, jeux vidéos, vêtements</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Tournai</p>	<p>MIKE'S REPTIPARK SPRL</p> <p>Vente au détail et demi-gros d'animaux exotiques</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Tournai</p>	<p>MILODIS SRL</p> <p>Magasin d'alimentation de la chaîne SPAR</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Péruwelz</p>
<p>MOIOLI SPRL</p> <p>Activité d'opticien</p> <p>Intervention :</p> <p>190.000 € Beloeil</p>	<p>NAME AT WORK SPRL</p> <p>Vente et personnalisation de vêtements et d'équipements de protection individuelle</p> <p>Intervention :</p> <p>40.000 € Tournai</p>	<p>NATURE & JARDIN SA</p> <p>Enseigne Mr Bricolage à Lessines</p> <p>Intervention :</p> <p>470.000 € Lessines</p>
<p>NOEMAT SPRL</p> <p>Société qui a repris l enseigne commerciale de Mr Bricolage à Ellezelles</p> <p>Intervention :</p> <p>400.000 € Lessines</p>	<p>OG CYCLES</p> <p>Vente et réparation de cycles</p> <p>Intervention :</p> <p>75.000 € Mouscron</p>	<p>ORDIS SPRL</p> <p>Ouverture et exploitation d'un magasin d'alimentation de la chaîne SPAR</p> <p>Intervention :</p> <p>225.000 € Ath</p>

<p>OSERIS SPRL</p> <p>Exploitation d'une enseigne SPAR</p> <p>Intervention :</p>	<p>PROAKCESS SPRL</p> <p>Vente en ligne d'accessoires de voitures et pour le sport</p> <p>Intervention :</p>	<p>PROTIMEX SPRL</p> <p>Vente et placement de dispositifs de protection contre les chutes de hauteur</p> <p>Intervention :</p>
<p>275.000 € Tournai</p>	<p>425.000 € Tournai</p>	<p>75.000 € Ghislenghien</p>
<p>SAFREDIS SPRL</p> <p>Magasin de produits horticoles, animaliers et de boulangerie</p> <p>Intervention :</p>	<p>STRATESENCE SPRL</p> <p>Société de consultance dans le domaine pharmaceutique</p> <p>Intervention :</p>	<p>TICRO SPRL</p> <p>Vente aux particuliers d'objets d'occasion</p> <p>Intervention :</p>
<p>65.000 € Péruwelz</p>	<p>180.000 € Enghien</p>	<p>40.000 € Péruwelz</p>

Construction



<p>A+ ENERGIES SPRL</p> <p>HAVC et solutions sanitaires</p> <p>Intervention :</p> <p>50.000 € Antoing</p>	<p>ADF CONSTRUCTIONS SPRL</p> <p>Entreprise générale de construction</p> <p>Intervention :</p> <p>195.000 € Tournai</p>	<p>A.E.S. SPRL</p> <p>Entreprise générale d'électricité</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Antoing</p>
<p>BOUTRIBATI SA</p> <p>Entreprise générale de construction</p> <p>Intervention :</p> <p>291.500 € Tournai</p>	<p>CARE4WATER SA</p> <p>Conception et fabrication de système d'hygiénisation d'eaux sous la marque Care4Water</p> <p>Intervention :</p> <p>216.690 € Flobecq</p>	<p>CHAPE VALCKE SPRL</p> <p>Chape liquide et isolation du sol</p> <p>Intervention :</p> <p>500.000 € Frasnes-lez-Anvaing</p>
<p>CJ MENUISERIE SPRL</p> <p>Menuiserie générale</p> <p>Intervention :</p> <p>85.000 € Mouscron</p>	<p>CONCEPT TOITURES SPRL</p> <p>Pose de toitures et zinguerie</p> <p>Intervention :</p> <p>50.000 € Hors Zone</p>	<p>CONCRENETICS SPRL</p> <p>Développement d'un système d'impression 3D d'éléments en béton</p> <p>Intervention :</p> <p>172.114,80 € Tournai</p>
<p>D.E.I. SPRL</p> <p>Société d'électricité générale</p> <p>Intervention :</p> <p>350.000 € Mouscron</p>	<p>DECOMO INVEST SA</p> <p>Société immobilière du groupe DECOMO</p> <p>Intervention :</p> <p>2.000.000 € Mouscron</p>	<p>DECOMO SA</p> <p>Fabrication de façades préfabriquées en béton architectonique</p> <p>Intervention :</p> <p>1.200.000 € Mouscron</p>

<p>DELPORTE & FILS SA</p> <p>Entreprise de sols industriels</p> <p>Intervention :</p> <p>700.000 € Comines</p>	<p>DMF CARRELAGES SPRL</p> <p>Vente et découpe de carrelages</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Frasnes-lez-Anvaing</p>	<p>ETS MICHEL C.C.S. SPRL</p> <p>Société active dans le chauffage, la climatisation et le sanitaire</p> <p>Intervention :</p> <p>490.000 € Tournai</p>
<p>GREY COLOR SPRL</p> <p>Activité de peintre en bâtiments, décoration d'intérieur et menuiserie intérieure</p> <p>Intervention :</p> <p>70.000 € Tournai</p>	<p>HOLDING BOUTRYBATI SPRL</p> <p>Société holding de la SA Boutribati</p> <p>Intervention :</p> <p>400.000 € Tournai</p>	<p>HUMIVA SPRL</p> <p>Traitement des bâtiments contre l'humidité</p> <p>Intervention :</p> <p>140.000 € Tournai</p>
<p>IDEAL VOLET SPRL</p> <p>Exploitation d'une menuiserie générale</p> <p>Intervention :</p> <p>275.000 € Tournai</p>	<p>IN CONCRETE SPRL</p> <p>Entreprise de réparation de joints et fissures dans les sols à béton</p> <p>Intervention :</p> <p>157.500 € Comines</p>	<p>INGEBOIS CONSTRUCT SPRL</p> <p>Bureau d'études et de placements d'extensions et de rehausses en bois</p> <p>Intervention :</p> <p>37.500 € Pecq</p>
<p>LCQA SPRL</p> <p>Société active dans les travaux de bâtiment, travaux d'électricité et activité de ferronnerie</p> <p>Intervention :</p> <p>250.000 € Enghien</p>	<p>LDJ SPRL</p> <p>Holding financier possédant 100% des parts sociales de la SPRL Ateliers Jean Dujardin & Fils</p> <p>Intervention :</p> <p>250.000 € Comines</p>	<p>MAGEC SA</p> <p>Fournisseur de cuisines pour collectivités et d'équipements de traitement de déchets alimentaires</p> <p>Intervention :</p> <p>225.000 € Enghien</p>

<p>MARCHAND DE FER DELRUE SA</p> <p>Découpe et façonnage d'articles en fer ou en acier</p> <p>Intervention :</p> <p>238.460 € Mouscron</p>	<p>MATHICO SPRL</p> <p>Holding patrimonial de la SA DAPSENS-SOYER à TOURNAI</p> <p>Intervention :</p> <p>265.000 € Leuze-en-H.</p>	<p>MATHYSEN INDUSTRIE SPRL</p> <p>Société ayant repris le fonds de commerce de la SCRL Mathysen-Lieneson active dans la fabrication sur mesure de portes sectionnelles</p> <p>Intervention :</p> <p>97.500 € Mouscron</p>
<p>MENUIFAB SA</p> <p>Fabrication de châssis et de portes en aluminium et en PVC</p> <p>Intervention :</p> <p>500.000 € Leuze-en-H.</p>	<p>NICO CHAUFFAGE SPRL</p> <p>Chauffagiste-sanitaire</p> <p>Intervention :</p> <p>250.000 € Rumes</p>	<p>RECYTOUR SPRL</p> <p>Transformation de déchets inertes et granulats de haute qualité</p> <p>Intervention :</p> <p>275.000 € Tournai</p>
<p>REGELEC SPRL</p> <p>Installation et maintenance de systèmes électriques et de chauffage, et programmation de régulation de chauffage</p> <p>Intervention :</p> <p>35.000 € Péruwelz</p>	<p>SD BELGIUM SPRL</p> <p>Mise à disposition de pompes à béton et lissage de sols en béton</p> <p>Intervention :</p> <p>37.200 € Bernissart</p>	<p>SOLS CONCEPTS SPRL</p> <p>Entreprise de rénovation et de traitement de sols en béton, en pierre naturelle, en Granito & Terrazzo</p> <p>Intervention :</p> <p>115.000 € Mouscron</p>
<p>STALIFT TOURNAI SPRL</p> <p>Conception, installation et maintenance d'ascenseurs, de monte-charge et d'escalators</p> <p>Intervention :</p> <p>250.000 € Brunehaut</p>	<p>START CONSTRUCTION SCRL FS</p> <p>Coopérative d'activités dédiée aux métiers de la construction</p> <p>Intervention :</p> <p>5.125 € Tournai</p>	<p>THERMIA SPRL</p> <p>Société active dans la régulation thermique</p> <p>Intervention :</p> <p>475.000 € Leuze-en-H.</p>

THOLA SPRL

Exploitation de l'enseigne commerciale Veranclassic à Dottignies (production, livraison et pose d'abris de jardin et de vérandas en aluminium et en bois)

Intervention :

1.000.000 €

Mouscron

VERANDA HAINAUT SA

Exploitation de l'enseigne commerciale Véranda Hainaut (construction de vérandas en aluminium et en bois)

Intervention :

272.500 €

Péruwelz

YANNICK PETIT SPRL

Entreprise de fabrication et pose de châssis et portes en PVC

Intervention :

174.000 €

Tournai

ZANUTTI SPRL

Création de sols et d'éléments en granito-terrazzo

Intervention :

55.249,75 €

Mouscron

Divers



AL CONCEPT SPRL

Conception d'accessoires innovants de lingerie (baleines en matière plastique)

Intervention :

50.000 €

Comines

DUJARDIN NICOLAS

Batellerie

Intervention :

300.000 €

Frasnes-lez-Anvaing

FRABELCA INVEST SPRL

Holding patrimonial de la SPRL BVF INGREDIENTS. Production de produits humides pour la boulangerie et la pâtisserie

Intervention :

180.000 €

Ghislenghien

JLLG SPRL

Entreprise de soins infirmiers

Intervention :

125.000 €

Estaimpuis

NIEZEN SA

Signalisation routière

Intervention :

45.000 €

Brugelette

OTRA COSA SPRL

Holding immobilier qui va gérer un centre de sports et de loisirs à Mouscron

Intervention :

350.000 €

Mouscron

PF GROUPE SA

Holding patrimonial de la SPRL Tornacum Motors

Intervention :

150.000 €

Tournai

Environnement



DURWOOD SPRL

Développement d'alternatives à la créosote et mise au point d'une méthodologie d'imprégnation pour le bois

Intervention :

250.000 €

Beloeil



Fabrication métallique et mécanique



<p>ABGT SPRL</p> <p>Société possédant le bâtiment occupé par la société ABMI</p> <p>Intervention :</p> <p>225.000 € Lessines</p>	<p>ABMI SPRL</p> <p>Usinage, tournage, fraisage, taillage d'engrenages, révision de réducteurs de vitesse, vente de roulement et bourrages</p> <p>Intervention :</p> <p>175.467 € Lessines</p>	<p>ADC ELECTROMECHANIQUE SPRL</p> <p>Conception et fabrication de machines spéciales</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Estaimpuis</p>
<p>AFC SPRL</p> <p>Entreprise spécialisée dans la découpe d'éléments en métal de grande envergure</p> <p>Intervention :</p> <p>1.000.000 € Estaimpuis</p>	<p>ALITEC SPRL</p> <p>Fabrication et pose de revêtements en aluminium</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Comines</p>	<p>ATELIERS DE CONSTRUCTION G. FERRARI SPRL</p> <p>Fabrication de cuves de mélange et d'agitateurs pour l'industrie pharmaceutique, l'agro-alimentaire et la chimie</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Ghislenghien</p>
<p>E.M. GROUP SPRL</p> <p>Holding financier possédant 100% des parts sociales de la SPRL E.M.STEEL SERVICES et de la SPRL ERUMETAL à Ghislenghien spécialisées dans la découpe de précision de différents métaux</p> <p>Intervention :</p> <p>400.000 € Ath</p>	<p>FERRONNERIE DU TILLEUL SPRL</p> <p>Constructions métalliques, ferronnerie, maintenance industrielle et mécanique</p> <p>Intervention :</p> <p>400.000 € Ath</p>	<p>GROUP MAHIEU SCA</p> <p>Société holding</p> <p>Intervention :</p> <p>620.000 € Mouscron</p>
<p>HASMETAL SPRL</p> <p>Conception, assemblage et pose de façades murs rideaux</p> <p>Intervention :</p> <p>150.000 € Lessines</p>	<p>INVESTEEL SPRL</p> <p>Société holding de la SPRL Devray Walther et enfants</p> <p>Intervention :</p> <p>140.000 € Tournai</p>	<p>LES RESSORTS WILFART SA</p> <p>Fabrication de tous types de ressorts industriels et fils formés</p> <p>Intervention :</p> <p>210.000 € Antoing</p>

LESSINVEST SPRL

Holding financier possédant 100% des parts sociales de la SA Lessines Industries

Intervention :

250.000 €

Péruwelz

M.T.U. SPRL

Société active dans l'usinage de pièces jusque 3 mètres en 3, 4, 5 axes simultanés

Intervention :

593.000 €

Mouscron

MUBEA SYSTEMS SA

Conception et fabrication de machines à commande numérique pour le travail de l'aluminium

Intervention :

345.000 €

Mouscron

REX PANELS & PROFILES SA

Entreprise de profilage de tôles trapézoïdales et de panneaux sandwich

Intervention :

382.683 €

Tournai

TEC CONCEPT SPRL

Conception et réalisation d'installations de lavage de camions, de citernes et d'équipements industriels

Intervention :

550.000 €

Ghislenghien

VROMAN SPRL

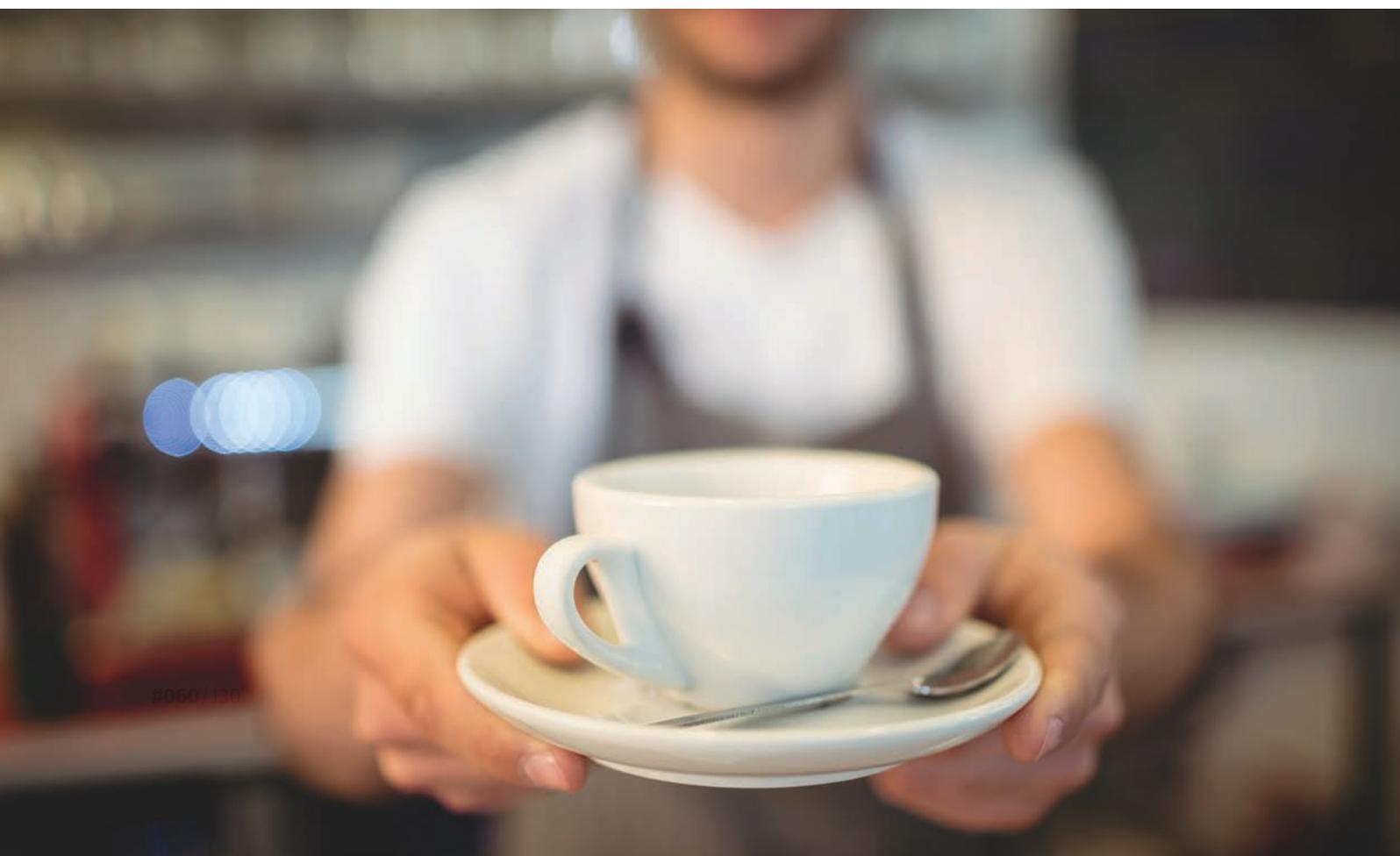
Découpage au laser et travail de tôlerie

Intervention :

248.000 €

Mouscron

Horeca



SOLESTE SA

Ouverture d'un traiteur, sous la dénomination commerciale « YES WE CAN EAT »

Intervention :

100.000 €

Tournai

KAPLAN NS SPRL

Exploitation d'une taverne

Intervention :

190.000 €

Tournai

WICKERS SPRL

Activité de friterie via la reprise du fonds de commerce de la friterie BUFFALO à HERSEAUX

Intervention :

50.000 €

Mouscron

Horticulture



<p>ARCHI.VERT.BE SPRL</p> <p>Bureau d'étude et aménagement d'espaces verts</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Ath</p>	<p>DECOCK PLANTS SPRL</p> <p>Entreprise spécialisée dans la production de jeunes plantes ornementales telles Pelargonium, lavande, poinsettia</p> <p>Intervention :</p> <p>700.000 € Comines</p>	<p>DECOCK YOUNGPLANTS SPRL</p> <p>Société regroupant les activités R&D de la SPRL Decock Plants, entreprise spécialisée dans la production de jeunes plantes ornementales</p> <p>Intervention :</p> <p>225.000 € Comines</p>
<p>DEGAND JARDIN SERVICES</p> <p>Jardinerie familiale, entretien des jardins et production de fleurs et légumes</p> <p>Intervention :</p> <p>70.000 € Beleil</p>	<p>MARAICHEZVOUS SPRL</p> <p>Micro structure maraichère</p> <p>Intervention :</p> <p>45.000 € Tournai</p>	<p>PUR VER SA</p> <p>Recherche et développement, production et commercialisation en matière de lombricompost (fertilisant naturel produit par des vers composteurs)</p> <p>Intervention :</p> <p>234.040 € Pecq</p>

Imprimerie



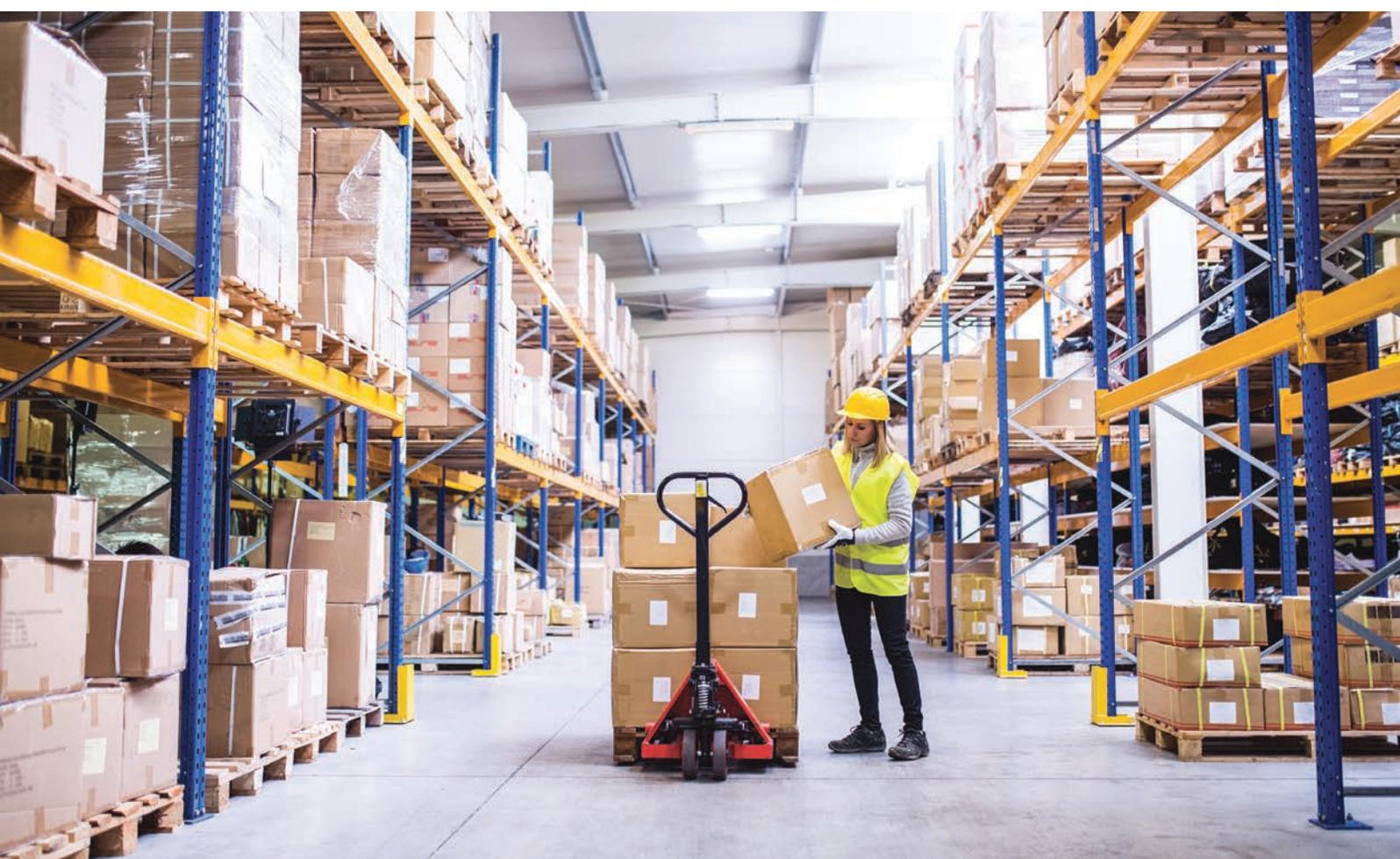
<p>ARGOS RDP SPRL</p> <p>Développement, production et vente de vernisseuses</p> <p>Intervention :</p> <p>230.000 € Enghien</p>	<p>EDITIONS LALIE & FLORA SPRL</p> <p>Création et édition de cartes de vœux</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Beloeil</p>	<p>I.C.R. GROUP IMPRIMERIES SA</p> <p>Imprimerie</p> <p>Intervention :</p> <p>815.000 € Tournai</p>
<p>LOGOS SOLUTION SPRL</p> <p>Impression et lettrage publicitaire de panneaux – véhicules – vitrines, la fabrication de bâches et d'enseignes</p> <p>Intervention :</p> <p>32.500 € Lessines</p>	<p>LESAFFRE SA</p> <p>Imprimerie</p> <p>Intervention :</p> <p>425.000 € Mouscron</p>	<p>TANGHE GRAPHIX SPRL</p> <p>Travaux de prépresse et d'imprimerie</p> <p>Intervention :</p> <p>300.000 € Comines</p>
<p>THEYS PRINTING SPRL</p> <p>Impression offset et UV</p> <p>Intervention :</p> <p>110.000 € Mouscron</p>		

Industrie de la pierre, du verre, du bois et du papier



<p>AD LIGHT SPRL</p> <p>Fabrication de luminaires en pierre bleue belge</p> <p>Intervention :</p> <p>20.000 € Tournai</p>	<p>AKATZ SPRL</p> <p>Société spécialisée dans la vente de bois "acacia-robinier"</p> <p>Intervention :</p> <p>50.000 € Pecq</p>	<p>CARTONNAGE LAMMERANT SA</p> <p>Fabrication et transformation de carton en boîtes (type boîtes américaines) destinées à l'industrie (principalement agroalimentaires et produits d'entretien)</p> <p>Intervention :</p> <p>2.200.000 € Leuze-en-H.</p>
<p>COUSIBOIS SPRL</p> <p>Entreprise de fabrication et de pose de parquets, de placards, de meubles et de portes sur mesure</p> <p>Intervention :</p> <p>43.866,98 € Mont de l'Enclus</p>	<p>DEPRO PROFILES SA</p> <p>Revêtement de surfaces profilées en bois telles que plinthes, moulures, ...</p> <p>Intervention :</p> <p>1.500.000 € Comines</p>	<p>HAPPY PAPER SA</p> <p>Fabrication de serviettes et de nappes de table en papier</p> <p>Intervention :</p> <p>474.667 € Enghien</p>
<p>HOVALVI SCPRL</p> <p>Société immobilière qui abritera les activités de la SPRL PAPIER HOVA, entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de sacs papiers</p> <p>Intervention :</p> <p>1.000.000 € Mouscron</p>	<p>I.B.O. SPRL</p> <p>Trading de conditionnements en verre</p> <p>Intervention :</p> <p>150.000 € Tournai</p>	<p>L.R. VITRAUX SPRL</p> <p>Création, réparation et restauration de vitraux d'art pour le patrimoine</p> <p>Intervention :</p> <p>402.500 € Mouscron</p>
<p>MULTIFORM SA</p> <p>Production de portes, de meubles et d'éléments d'emballage à base de bois</p> <p>Intervention :</p> <p>1.250.000 € Estaimpuis</p>	<p>SCIERIE DES CARRIERES DE MAFFLE SPRL</p> <p>Sciage et transformation de pierres naturelles, négoce et distribution</p> <p>Intervention :</p> <p>400.000 € Ath</p>	

Logistique



BASECLES LOGISTIQUE SPRL

Stockage, mélange et conditionnement d'engrais

Intervention :

200.000 €

Beleil

STOCKHABO SPRL

Entreprise de stockage de produits surgelés, de produits frais et de stockage sec

Intervention :

2.000.000 €

Mouscron

VALADIS SA

Activité de logistique pour la SA VADIGRAN

Intervention :

1.000.000 €

Ghislenghien

Loisirs - Tourisme



<p>BAGATELLE SPRL</p> <p>Exploitation d'un gîte et de chambres d'hôtes</p> <p>Intervention :</p> <p>250.000 € Frasnes-Lez-Anvaing</p>	<p>BAM ENTERTAINMENT SPRL</p> <p>Création d'un live Escape Game sous le nom l'ECHAPATTOIRE</p> <p>Intervention :</p> <p>50.000 € Tournai</p>	<p>BERSTANT SPRL</p> <p>Exploitation d'un centre de bien-être</p> <p>Intervention :</p> <p>500.000 € Tournai</p>
<p>BUBBLES JUMP ATH SPRL</p> <p>Plaine de jeux indoor</p> <p>Intervention :</p> <p>60.000 € Ath</p>	<p>BULLE DE DETENTE SPRL</p> <p>Cours aquatiques (aquagym, aquabike, ...) et wellness (sauna, hammam, ...)</p> <p>Intervention :</p> <p>325.000 € Ath</p>	<p>DE SPEELPLANEET SPRL</p> <p>Plaine de jeux intérieure pour enfants</p> <p>Intervention :</p> <p>79.198 € Mouscron</p>
<p>DOUMAX SPRL</p> <p>Création d'un parc d'activité familiale, sous la dénomination commerciale BAMBOO</p> <p>Intervention :</p> <p>223.537,50 € Comines</p>	<p>ECOPARK ADVENTURES TOURNAI SPRL</p> <p>Exploitation d'un parc d'accrobranches à TOURNAI</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Tournai</p>	<p>E-TRADE.BE SPRL</p> <p>Exploitation de la marque commerciale WATTITUD (vélos électriques)</p> <p>Intervention :</p> <p>272.500 € Tournai</p>
<p>FACON GAUTIER</p> <p>Centre Wellness</p> <p>Intervention :</p> <p>50.000 € Mouscron</p>	<p>FOR & VER SPRL</p> <p>Exploitation d'un complexe cinématographique</p> <p>Intervention :</p> <p>450.000 € Mouscron</p>	<p>GHISOTEL SPRL</p> <p>Exploitation d'un hôtel Best Western Horizon****</p> <p>Intervention :</p> <p>350.000 € Ghislenghien</p>

<p>HEROES CITY SPRL</p> <p>Plaine de jeux indoor</p> <p>Intervention :</p> <p>150.000 € Bernissart</p>	<p>IMMO SNOOK SPRL</p> <p>Exploitation d'un snooker à MOUSCRON, le THEMIS</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Mouscron</p>	<p>NGM E-Park SPRL</p> <p>Exploitation d'un karting indoor</p> <p>Intervention :</p> <p>76.000 € Tournai</p>
<p>PERONNES INVEST SA</p> <p>Centre nature et sports</p> <p>Intervention :</p> <p>2.350.000 € Antoing</p>	<p>SNOW EVENTS INTERNATIONAL SA</p> <p>Exploitation d'une piste de ski indoor et d'un wing tunnel</p> <p>Intervention :</p> <p>1.000.000 € Comines</p>	<p>TENNIS UNION MOUSCRON SPRL</p> <p>Exploitation d'un club de tennis</p> <p>Intervention :</p> <p>156.000 € Mouscron</p>
<p>VIRTUAL CABS SPRL</p> <p>Société qui gère un complexe de jeux virtuels (VR ou Virtual Reality) avec 8 salles à TOURNAI</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Mouscron</p>	<p>YAKASAUTER SPRL</p> <p>Location de châteaux gonflables</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Tournai</p>	

Numérique



<p>AIRWAFI BELGIUM SA</p> <p>Développement d'une application d'aide aux voyageurs aériens</p> <p>Intervention :</p> <p>300.000 € Hors Zone</p>	<p>CLICPUBLIC SPRL</p> <p>Plateforme e-commerce de référence pour la vente/achat d'actifs provenant de faillite</p> <p>Intervention :</p> <p>114.400 € Hors zone</p>	<p>CTECH SPRL</p> <p>Développement d'une application de parking</p> <p>Intervention :</p> <p>125.000 € Hors zone</p>
<p>DATARROOTS SPRL</p> <p>Développement d'une application "Big Data & Advanced Analytics" générique</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Tournai</p>	<p>EGUANE CORP SCRI</p> <p>Vente de matériel et de logiciels informatiques</p> <p>Intervention :</p> <p>50.000 € Chievres</p>	<p>EROWZ GROUP SA</p> <p>Intermédiation de vente par internet</p> <p>Intervention :</p> <p>300.000 € Enghien</p>
<p>E-NOVATION SPRL-S</p> <p>Programmation à façon et création de logiciels</p> <p>Intervention :</p> <p>80.000 € Tournai</p>	<p>E-OFFICE SPRL</p> <p>Conception de logiciels</p> <p>Intervention :</p> <p>25.000 € Tournai</p>	<p>FORMYFIT SPRL</p> <p>Développement d'une application mobile de programmation d'activités physiques</p> <p>Intervention :</p> <p>160.750 € Enghien</p>
<p>GAUGETECH SPRL</p> <p>Mise au point et commercialisation d'un système de transmission sans fil des paramètres d'utilisation des véhicules ancêtres</p> <p>Intervention :</p> <p>80.000 € Tournai</p>	<p>GREEN SMARTMOVE SPRL</p> <p>Plateforme web éco-responsable</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Enghien</p>	<p>HYGIE-CARE SPRL</p> <p>Développement d'un programme de facturation pour les infirmiers à domicile</p> <p>Intervention :</p> <p>120.000 € Brunehaut</p>

<p>KANALI SPRL</p> <p>Développement et commercialisation d'applications dans le secteur des TIC</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Tournai</p>	<p>MYQM SA</p> <p>Conception, développement et commercialisation d'une plateforme de contrôle et d'audit de qualité</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Tournai</p>	<p>MYSKILLCAMP SA</p> <p>Développement et commercialisation d'une plateforme de création et de diffusion de cours en ligne (e-learning)</p> <p>Intervention :</p> <p>470.000 € Tournai</p>
<p>NUBEO SPRL</p> <p>Intégrateur de logiciels</p> <p>Intervention :</p> <p>65.000 € Antoing</p>	<p>ORDITECH SA</p> <p>Société de services en ingénierie informatique</p> <p>Intervention :</p> <p>175.000 € Tournai</p>	<p>PIIVO SPRL</p> <p>Conception, développement, maintenance et vente de logiciels à destination des services marketing des sociétés et magasins de distribution</p> <p>Intervention :</p> <p>250.000 € Tournai</p>
<p>QUPLACE SPRL</p> <p>Vente de produits géolocalisables via un QRcode</p> <p>Intervention :</p> <p>60.000 € Tournai</p>	<p>SOTOS DIGITAL SA</p> <p>Développement d'une plateforme de services qui crée en quelques clics un buzz mesurable sur les réseaux sociaux pour des annonceurs</p> <p>Intervention :</p> <p>75.000 € Tournai</p>	<p>TILLEUL.BE SPRL</p> <p>Conception de logiciels</p> <p>Intervention :</p> <p>50.000 € Chievres</p>
<p>VERBOLIA SPRL</p> <p>Développement et commercialisation d'une solution SEO As A Service (SAAS) permettant d'améliorer le référencement sur internet des sociétés</p> <p>Intervention :</p> <p>187.500 € Enghien</p>	<p>V-INFRA EUROPE SPRL</p> <p>Société active dans la consultance informatique et le développement de solutions Citrix</p> <p>Intervention :</p> <p>130.000 € Enghien</p>	<p>VW AUTOMATION SA</p> <p>Programmation d'automates, d'écran commandes, connexion sans fil,...</p> <p>Intervention :</p> <p>350.000 € Frasnes-lez-Anvaing</p>

Plastique



GAMMA WOPLA SA

Fabrication de bacs de maintenance en plastique

Intervention :

500.000 €

Mouscron



INDUSTRIALE SA

Fabrication de pièces en plastique par injection

Intervention :

250.000 €

Antoing



Services

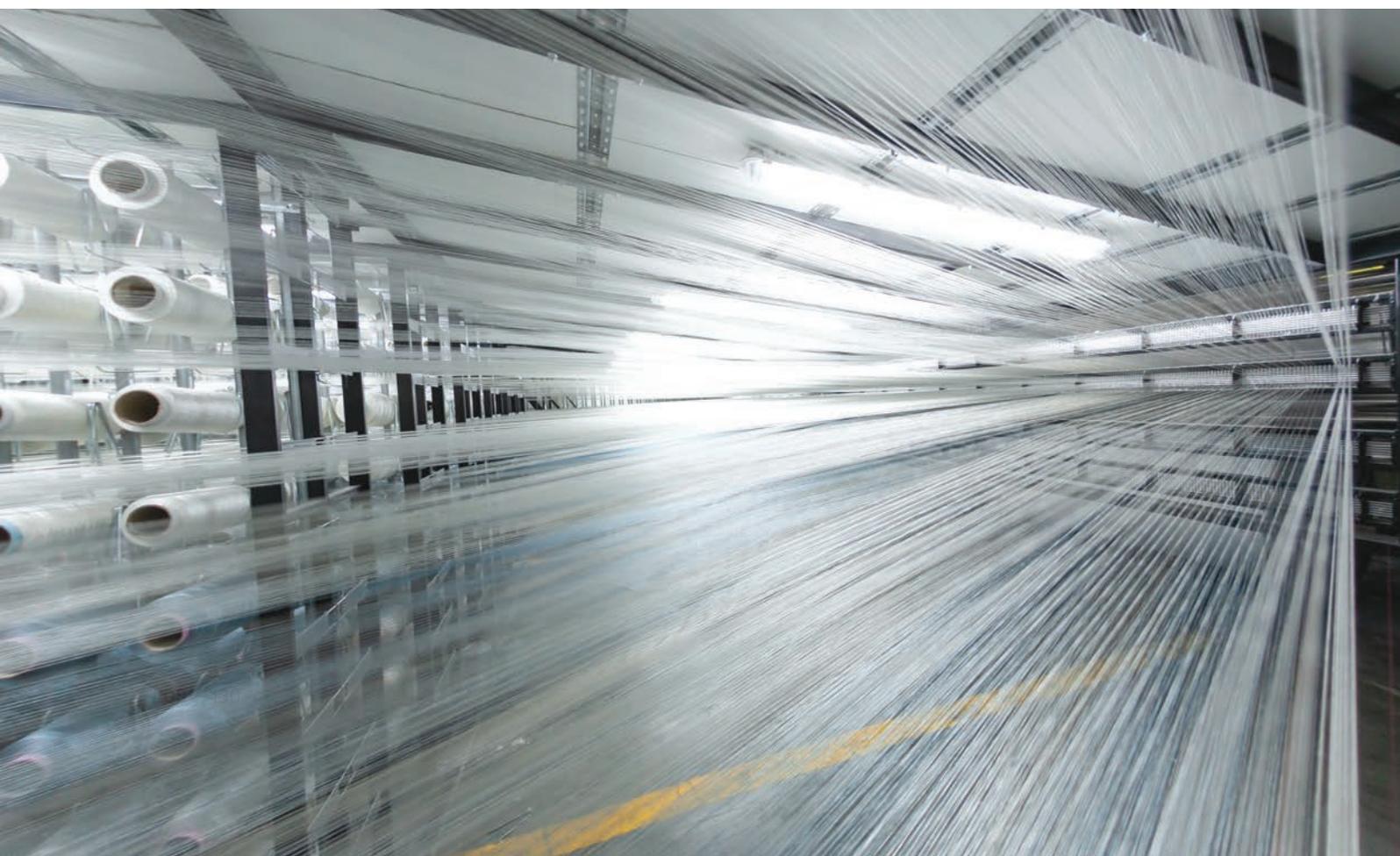


<p>AG SERVICES SOIGNIES SA</p> <p>Commercialisation de tracteurs, de machines agricoles et de produits annexes</p> <p>Intervention :</p> <p>300.000 € Hors Zone</p>	<p>ALESIA SERVICES SPRL</p> <p>Transport de personnes via 7 véhicules</p> <p>Intervention :</p> <p>40.000 € Leuze-en-H.</p>	<p>AM PROJET SPRL</p> <p>Entreprise spécialisée dans la pose de cuisines pour les cuisines Schmidt à Tournai</p> <p>Intervention :</p> <p>70.000 € Tournai</p>
<p>BERNARD MOULIN SA</p> <p>Commercialisation de tracteurs CASE, de machines agricoles et de produits annexes (pulvérisateurs, bennes, ...)</p> <p>Intervention :</p> <p>440.000 € Tournai</p>	<p>CHARLES ADAM SPRL</p> <p>Holding patrimonial qui gère une activité de pompes funèbres</p> <p>Intervention :</p> <p>90.000 € Beloeil</p>	<p>DA FILIPPO SPRL</p> <p>Traiteur pour collectivités sous la dénomination commerciale "La Clé des Sens"</p> <p>Intervention :</p> <p>200.000 € Tournai</p>
<p>DELTA SERVICES INDUSTRIELS SPRL</p> <p>Services et équipements de mesure avec mise en œuvre de radiotraceurs</p> <p>Intervention :</p> <p>805.000 € Tournai</p>	<p>DELTA-M CONSULTING SPRL</p> <p>Courtier en assurances</p> <p>Intervention :</p> <p>250.000 € Lessines</p>	<p>DIGITAL ATTRAXION SA</p> <p>Accélérateur de projets numériques</p> <p>Intervention :</p> <p>1.733.300 € Hors Zone</p>
<p>DUMOULIN-COMINES SA</p> <p>Lavage, nettoyage, l'entretien et le repassage de linge, des habits et textiles des résidents d'institutions et de maisons de repos</p> <p>Intervention :</p> <p>1.000.000 € Comines</p>	<p>ENORA SPRL</p> <p>Développement, implantation et exploitation tant en Belgique qu'à l'étranger, de stations CNG et LNG à destination du grand public</p> <p>Intervention :</p> <p>250.000 € Tournai</p>	<p>EQUIPMA SPRL</p> <p>Société qui loge l'activité entretien des véhicules de la SA Delporte & Fils (entreprise de sols industriels)</p> <p>Intervention :</p> <p>500.000 € Comines</p>

<p>ESPACE DU POSSIBLE SPRL</p> <p>Formation professionnelle dans le secteur psycho-médico-social</p> <p>Intervention :</p> <p>125.000 € Tournai</p>	<p>FC WASH SPRL</p> <p>Self Car-wash</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Péruwelz</p>	<p>GOED-WASH SA</p> <p>Exploitation de stations de nettoyage, polissage, entretien et soin de véhicules roulants</p> <p>Intervention :</p> <p>350.000 € Ath</p>
<p>GSTD IMMO SPRL</p> <p>Accueil de personnes atteintes d'un handicap physique et/ou mental</p> <p>Intervention :</p> <p>400.000 € Péruwelz</p>	<p>G.T.M. SPRL</p> <p>Société de montage métallique et de travaux de maintenance industrielle</p> <p>Intervention :</p> <p>70.000 € Hors Zone</p>	<p>HYGIENE & EXPERTISE SPRL</p> <p>Entreprise de gestion de la contamination, d'inspection des salles blanches et d'analyse de leur état</p> <p>Intervention :</p> <p>620.000 € Estaimpuis</p>
<p>IMAGE CONCEPT SPRL</p> <p>Enseigne signalétique intérieure et extérieure, différents processus de la muséographie, découpe numérique de plaques</p> <p>Intervention :</p> <p>38.000 € Tournai</p>	<p>KAB INVEST SPRL</p> <p>Holding patrimonial reprenant une agence Century 21 à Ath</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Chievres</p>	<p>LEAUCOUR CREATION SPRL</p> <p>Résidence Service</p> <p>Intervention :</p> <p>552.000 € Pecq</p>
<p>LOCATOP SPRL</p> <p>Activité de location de matériel de chantier et de matériel de jardinage et d'horticulture</p> <p>Intervention :</p> <p>80.000 € Tournai</p>	<p>L'ORANGE NOIRE SPRL</p> <p>Agence de marketing spécialisée dans le relooking des magasins et la création des didactiques</p> <p>Intervention :</p> <p>275.000 € Leuze-en-H.</p>	<p>MAISON DE L'ENTREPRISE SA</p> <p>Centre européen d'entreprises et d'innovation</p> <p>Intervention :</p> <p>24.789 € Hors Zone</p>

<p>OMICA GROUPS SPRL</p> <p>Valorisation de résidus provenant du broyage de ferrailles</p> <p>Intervention :</p> <p>1.300.000 € Tournai</p>	<p>PAN ANIMA SPRL</p> <p>Activités de soins, de conseils et de formation dans le domaine de l'animal non domestique</p> <p>Intervention :</p> <p>40.000 € Tournai</p>	<p>SABRIK SA</p> <p>Blanchisserie industrielle</p> <p>Intervention :</p> <p>2.200.000 € Comines</p>
<p>SCALDIS SAINT-MARTIN SA</p> <p>Location et entretien de vêtements professionnels, de vêtements antistatiques, de tapis anti-poussières, ...</p> <p>Intervention :</p> <p>500.000 € Péruwelz</p>	<p>TDM MINING SPRL</p> <p>Travaux de forage dans les carrières et pose d'explosifs</p> <p>Intervention :</p> <p>112.500 € Beloeil</p>	<p>TDM.LOG SPRL</p> <p>Routage</p> <p>Intervention :</p> <p>250.000 € Tournai</p>
<p>TECHNOCHIM SA</p> <p>Décapage, passivation pour chaudronnerie lourde et derouging pour industrie pharmaceutique</p> <p>Intervention :</p> <p>625.000 € Ghislenghien</p>	<p>VANHEEDE ALTERNATIVE FUELS SA</p> <p>Production de combustibles alternatifs à haute valeur calorique à partir de déchets divers</p> <p>Intervention :</p> <p>620.000 € Estaimpuis</p>	<p>YES RENTAL SPRL</p> <p>Location de matériel audiovisuel et organisation d'événements</p> <p>Intervention :</p> <p>425.000 € Tournai</p>

Textile



LADYSWOO SNC

Vente de sous-vêtements pour dames

Intervention :

25.000 €

Comines

NYMPHEA SPRL

Entreprise de latexage et de teinture de tapis de bain

Intervention :

350.000 €

Mouscron

PROCOTEX CORPORATION SA

Entreprise de recyclage de fibres

Intervention :

500.000 €

Mouscron

RADERMECKER SCRL

Tannerie et atelier de confection d'objets en cuir

Intervention :

300.000 €

Comines

VERNIER & FILS SA

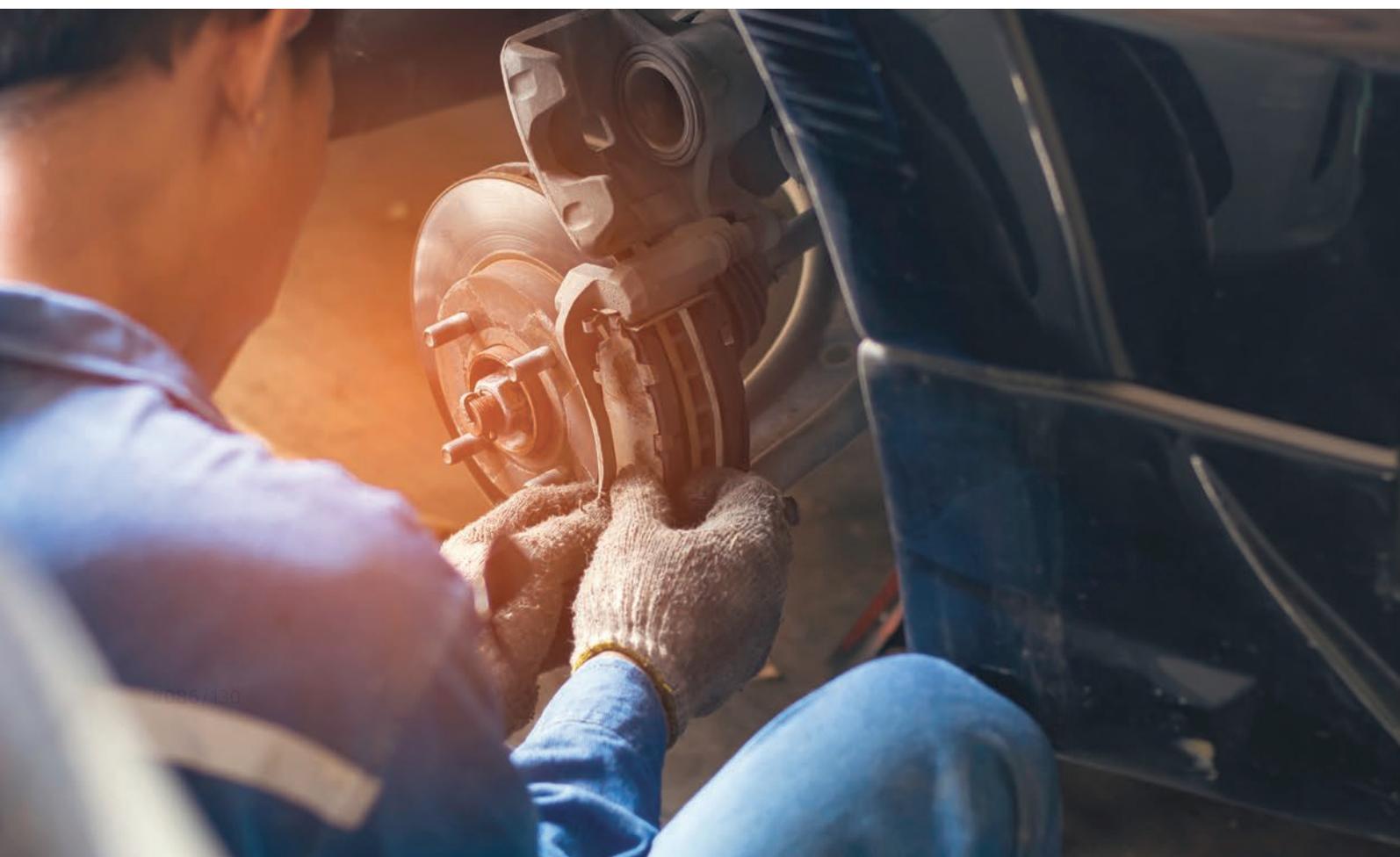
Fabrication de moquettes

Intervention :

250.000 €

Mouscron

Transports



<p>CARROSS'CENTER SPRL</p> <p>Réparation, rénovation et aménagement intérieur pour les bus et autocars</p> <p>Intervention :</p> <p>125.000 € Beloeil</p>	<p>GARAGE DEGALLAIX SPRL</p> <p>Réparateur indépendant de véhicules de marques VW, AUDI et SKODA et centrale de pneus</p> <p>Intervention :</p> <p>260.000 € Tournai</p>	<p>GARAGE TORNACUM MOTORS SPRL</p> <p>Garage de concession Citroën</p> <p>Intervention :</p> <p>125.000 € Tournai</p>
<p>GT PNEUS SPRL</p> <p>Exploitation d'une centrale de pneus</p> <p>Intervention :</p> <p>120.000 € Brugellette</p>	<p>MOBILITY.BE SPRL</p> <p>Distributeur exclusif des chaises électriques pliables ZINGER</p> <p>Intervention :</p> <p>50.000 € Tournai</p>	<p>OLIVIER – BLANCKEMAN</p> <p>Batellerie</p> <p>Intervention :</p> <p>100.000 € Brunehaut</p>
<p>OPH RACER SPRL</p> <p>Vente et maintenance de motocyclettes et de scooters</p> <p>Intervention :</p> <p>70.000 € Tournai</p>	<p>PAWLAK STEVE</p> <p>Batellerie</p> <p>Intervention :</p> <p>325.000 € Brunehaut</p>	<p>SDT CARROSSERIE SA</p> <p>Exploitation d'une carrosserie</p> <p>Intervention :</p> <p>125.000 € Enghien</p>

Comptes annuels

Wapinvest SA

Bilan après répartition au 30 juin 2019 (en €)

ACTIFS IMMOBILISES	56.422.991,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.055,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2.112.523,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	54.305.413,00
ACTIFS CIRCULANTS	18.314.997,00
CREANCES A UN AN AU PLUS	3.704.705,00
PLACEMENTS DE TRESORERIE	7.358.536,00
VALEURS DISPONIBLES	7.093.800,00
COMPTES DE REGULARISATION	157.936,00
TOTAL DE L'ACTIF	74.737.968,00
CAPITAUX PROPRES	1.421.759,00
CAPITAL	620.000,00
RESERVES	558.137,00
BENEFICE OU PERTE REPORTEE	243.622,00
DETTES	73.316.209,00
DETTES A PLUS D'UN AN	73.137.287,00
DETTES A UN AN AU PLUS	176.574,00
COMPTES DE REGULARISATION	2.348,00
TOTAL DU PASSIF	74.737.968,00

Comptes de résultats au 30 juin 2019 (en €)

PRODUITS	
CHIFFRE D'AFFAIRES	102.642,00
PRODUITS D'EXPLOITATION NON RECURRENTS	0,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	359.253,00
PRODUITS FINANCIERS	1.320.615,00
TOTAL PRODUITS	1.782.510,00
CHARGES	
COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	848.877,00
CHARGES FINANCIERES	398.093,00
IMPOTS	569,00
BENEFICE DE L'EXERCICE	534.971,00
TOTAL CHARGES	1.782.510,00

Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice comptable couvrant la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2019.

Événements importants intervenus pendant l'exercice comptable 2018/2019

Pour rappel, en date du 29 juin 2018, une nouvelle convention relative au mode de financement et d'intervention de la SA Wapinvest est intervenue avec la SA SOWALFIN.

Les principales modifications par rapport à la convention de financement précédente concernent :

1. la modification des conditions liées à l'utilisation par Wapinvest SA des avances régionales octroyées par la Région wallonne et notamment le rehaussement du plafond de financement et de la quotité d'intervention ainsi que l'élargissement du public des entreprises ciblées ;
2. la suppression de la procédure d'avis préalable de la SOWALFIN SA pour lui substituer un mécanisme d'examen a posteriori assorti de majorations d'intérêt en cas d'intervention en dehors des critères fixés par la convention ;
3. l'adaptation du système de rémunération des avances régionales octroyées par la Région wallonne, avec effet au 1er juillet 2017 ;
4. l'abrogation du système d'abandons de créances à partir du 1er juillet 2018.

Par ailleurs, en date du 16 novembre 2018, le Gouvernement wallon a décidé de renforcer à concurrence de 1.000.000,00 € les moyens financiers mis à disposition de la SA Wapinvest sous formes d'avances conditionnellement remboursables. L'avenant à notre convention de financement du 29 juin 2018 a été signé en date du 10 janvier 2019.

Activités

La SA Wapinvest, conformément à son objet social, a continué à exercer son activité et à allouer ses moyens aux P.M.E. de la Wallonie Picarde. Nous avons pu leur apporter

des moyens financiers en toute rigueur et indépendance, devenant en quelque sorte un partenaire privilégié de leur développement en collaborant, avec leurs actionnaires, à leur expansion.

Au cours de l'exercice 2018-2019, 128 projets ont été étudiés par le groupe Wapinvest (en progression de 36 % par rapport à l'année dernière). 100 projets ont été approuvés (par rapport à 84 l'année dernière) pour un montant global de 23.285.150,00 € (en progression de 25 % par rapport à l'année dernière). Les sommes libérées en faveur de P.M.E./P.M.I. de la Wallonie Picarde par le groupe Wapinvest représentent un montant total de 14.948.199,78 € (soit plus de 36 % par rapport à l'année dernière).

En ce qui concerne plus particulièrement la SA Wapinvest, 12 projets ont été retenus pour un montant global de 1.590.000,00 € dont 175.000,00 € de lignes d'avances à terme fixe.

Les montants libérés sous forme de crédits au cours de l'exercice 2018-2019 s'élèvent à 1.550.213,52 €.

Pour les dossiers dont l'engagement avait été pris avant le 1er juillet 2018 :

SPRL THERMIA	89.840,87 €
SPRL M.T.U.	250.000,00 €
SPRL GSTD IMMO	154.312,56 €
SA MULTIFORM.....	486.060,09 €
SA ESCAUT PIECES.....	100.000,00 €
SPRL H & F.....	50.000,00 €

Pour les dossiers avec un engagement postérieur au 1er juillet 2018 :

SPRL DIRECT FACTORY	90.000,00 €
SPRL-S E-NOVATION	80.000,00 €
SPRL TDM.LOG	250.000,00 €

Durant l'exercice 2018-2019, les sommes libérées pour des avances à terme fixe représentent un montant de 230.000,00 € et se répartissent comme suit :

SA NATURE ET JARDIN.....	50.000,00 €
SA ALC SERVICES	70.000,00 €
SCRL RADERMECKER	70.000,00 €
SRL OG CYCLES	40.000,00 €

Une ligne d'avances à terme fixe a été transformée en crédit de fonds de roulement à long terme. Il s'agit de la **SPRL DECOCK Plants** pour 400.000,00 €.

Au 30 juin 2019, la **SA Wapinvest** possédait 105 entreprises actives en portefeuille.

Bilan

Dans le cadre de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'Administration a adopté, conformément aux dispositions légales, des règles d'évaluation s'inspirant de la prudence.

Commentaires sur le bilan des filiales

1.SOCARIS

La **SA SOCARIS** a terminé son exercice comptable 2018-2019 par une perte de **355.695,16 €**. Cette perte est venue diminuer le bénéfice à reporter de 4.791.861,74 € à 4.436.166,58 €. En conséquence, au 30 juin 2019, la **SA SOCARIS** disposait de fonds propres à concurrence de 33.090.520,51 € pour un capital social de 28.374.300,00 €.

Au cours de l'exercice comptable 2018-2019, 65 projets ont été approuvés pour un montant global de 13.804.150,00 €.

1 intervention financière sous forme de prise de participation a été libérée au cours de l'exercice : 250.000,00 € en faveur de la **SA TECHNOCHIM**.

48 interventions financières pour un montant global de 7.647.404,09 € sous forme de prêt ont été libérées au cours de l'exercice : 40.000,00 € en faveur de la **SPRL MDCB**, 300.000,00 € en faveur de la **SA ETS WATTIAUX**, 250.000,00 € en faveur de la **SPRL EKOSERVICE**, 184.310,22 € en faveur de la **SPRL HYGIENE ET EXPERTISE**, 125.696,54 € en faveur de la **SPRL OTRA COSA**, 150.000,00 € en faveur de la **SPRL I.B.O.**, 31.012,20 € en faveur de la **SPRL DMF CARRELAGES**, 450.000,00 € en faveur de la **SPRL MAXIMILIAN'S BAKERY**, 45.000,00 € en faveur de la **SPRL MARAICHEZ-VOUS**, 100.000,00 € en faveur de la **SPRL ECOPARK ADVENTURES TOURNAI**, 225.000,00 € en faveur de la **SA MAGEC**, 200.000,00 € en faveur de la **SPRL IMMO SNOOK**, 250.000,00 € en faveur de la **SPRL STALIFT TOURNAI**, 70.000,00 € en faveur de la **SPRL OPH RACER**, 100.000,00 € en faveur de la **SA SOLESTE**, 20.700,00 € en faveur de la **SPRL BRASSERIE VIVEMENT DIMANCHE**, 46.743,58 € en faveur de la **SPRL BRIDOU**, 100.000,00 € en faveur de la **SPRL ATOMES**, 100.000,00 € en faveur de la **SPRL MEDIASHOP**, 35.000,00 € en faveur de la **SPRL REGELEC**, 87.500,00 € en faveur de **M. Christopher GILLIS**, 65.000,00 € en faveur de la **SPRL NUBEO**, 135.000,00 € en faveur de la **SPRL JAPAN KOÏ**,

190.000,00 € en faveur de la **SPRL KAPLAN NS**, 350.000,00 € en faveur de la **SPRL A&M INVEST**, 80.000,00 € en faveur de la **SPRL ATELIER VANDAMME**, 50.000,00 € en faveur de la **SPRL TILLEUL.BE**, 115.000,00 € en faveur de la **SPRL SOLS CONCEPT**, 300.000,00 € en faveur de la **SA MATERNI**, 55.249,75 € en faveur de la **SPRL ZANUTTI**, 552.000,00 € en faveur de la **SPRL LEAUCOUR CREATION**, 100.000,00 € en faveur de la **SPRL HERBEAUBOIS**, 250.000,00 € en faveur de la **SPRL NICO CHAUFFAGE**, 25.000,00 € en faveur de la **SPRL E-OFFICE**, 25.000,00 € en faveur de **M. Gautier FACON**, 100.000,00 € en faveur de la **SPRL ADC ELECTROMECHANIQUE**, 12.818,70 € en faveur de la **SPRL MILODIS**, 540.000,00 € en faveur de la **SA ICR GROUP IMPRIMERIES**, 30.000,00 € en faveur de la **SPRL THEYS PRINTING**, 150.000,00 € en faveur de la **SPRL INTERIEUR VENDOME**, 500.000,00 € en faveur de la **SA PERONNES INVEST**, 118.000,00 € en faveur de la **SPRL VROMAN**, 197.450,00 € en faveur de **M. Christophe MORTAGNE**, 100.000,00 € en faveur de la **SPRL PROAKCESS**, 225.000,00 € en faveur de la **SPRL ORDIS**, 100.000,00 € en faveur de la **SCRL RADERMECKER**, 180.923,11 € en faveur de la **SPRL LES BRASSERIES DE FLOBECQ** et 190.000,00 € en faveur de la **SPRL MOIOLI**.

16 interventions financières restent à mettre en place et 8 projets ont été abandonnés (38.000,00 € en faveur de la **SCRLS ATELIERSVELO.COOP**, 500.000,00 € en faveur de la **SPRL BALBUS**, 68.000,00 € en faveur de **M. Eddy MASIL**, 360.000,00 € en faveur de la **SPRL ERS NEWCO**, 136.500,00 € en faveur de la **SPRL SNEX**, 1.000.000,00 € en faveur de la **SPRL UNY GROUP**, 55.000,00 € en faveur de **M. Vincent MOORS** et 90.000,00 € en faveur de **M. Zaven BAKOYAN**).

Au 30 juin 2019, la **SA SOCARIS** possède 71 entreprises en portefeuille.

2.HOCCINVEST FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT

La **SA HOCCINVEST – FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT** a terminé son exercice comptable 2018-2019 par une perte de 482.633,41 €. Cette perte est venue augmenter la perte à reporter qui est passée de 772.145,32 € à 1.254.778,73 €. En conséquence, au 30 juin 2019, la **SA HOCCINVEST – FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT** disposait de fonds propres négatifs à concurrence de 1.089.661,53 € pour un capital social de 62.000,00 €. Conformément aux Articles 633 et 634 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration de la **SA HOCCINVEST - FONDS SPIN - OFF/SPIN-OUT** a établi un rapport spécial proposant la poursuite des activités à l'Assemblée Générale.

L'exercice comptable 2018-2019 a été marqué par la souscription de 4 participations complémentaires au sein de la **SA PUR VER** pour 99.990,00 €, de la **SA CARE4WATER** pour 66.690,00 € (transformation d'un crédit en cours

en prise de participation), de la SA MYSKILLCAMP pour 150.000,00 € et de la SA DIGITAL ATTRAXION pour 733.300,00 € portant respectivement nos prises de participation au sein de ces structures à 234.040,00 €, à 216.690,00 €, à 400.000,00 € et à 1.733.300,00 €.

Au 30 juin 2019, la **SA HOCCINVEST - FONDS SPIN-OFF/ SPIN-OUT** possède 17 entreprises en portefeuille.

3.WAPICARIS

La **SA WAPICARIS** a terminé son exercice comptable 2018-2019 par un **bénéfice net après impôts de 409.855,80 €**. Ce bénéfice net après impôts est venu diminuer la perte à reporter qui est passée de 638.270,14 € à 228.414,34 €. En conséquence, au 30 juin 2019, la **SA WAPICARIS** disposait de fonds propres à concurrence de 37.331.087,85 € pour un capital social de 37.522.780,30 €.

Au cours de l'exercice écoulé, 4 nouveaux projets ont été approuvés pour un montant global de 475.000,00 €. Les sommes libérées durant l'exercice 2018-2019 concernent exclusivement des prêts, elles atteignent 1.612.778,35 € et concernent en grande partie des dossiers dont l'engagement de prêt avait été pris avant le 1^{er} juillet 2018 : 318.523,92 € en faveur de la **SA SABRIK**, 204.254,43 € en faveur de la **SPRL GARAGE DEGALLAIX** et 1.000.000,00 € en faveur de la **SPRL HOVALVI**.

2 interventions financières restent à être mises en place pour un montant global de 270.000,00 €. Un projet a été abandonné (115.000,00 € en faveur de la **SPRL FOR & VER**).

Au 30 juin 2019, la **SA WAPICARIS** possède 83 entreprises en portefeuille.

4.WAPI 2020

La **SA WAPI 2020** a terminé son exercice comptable 2018-2019 par une **perte de 107.273,66 €**. Cette perte est venue augmenter la perte à reporter qui passe de 22.819,85 € à 130.093,51 €. En conséquence, au 30 juin 2019, la **SA WAPI2020** disposait de fonds propres à concurrence de 8.667.660,83 € pour un capital social de 17.595.508,65 € libéré à hauteur de 8.797.754,34 €.

Au cours de l'exercice comptable 2018-2019, 20 interventions financières ont été décidées pour un montant global de 5.416.000,00 €.

2 interventions financières sous forme de prises de participation ont été libérées au cours de l'exercice : 125.000,00 € en faveur de la **SPRL CTECH** et 300.000,00 € en faveur de la **SPRL AIRWAFI**.

Par ailleurs, 27 interventions financières sous forme de prêt ont été libérées ou sont en cours de libération au 30 juin 2019. Il s'agit de 45.913,47 € en faveur de la **SPRL BASIC BUSINESS**, 6.640,25 € en faveur de la **SPRL SEBEK INKS**, 1.367,59 € en faveur de la **SPRL BRASSERIE A.S.**, 136.351,78 € en faveur de la **SPRL ARCHI.VERT**, 499.850,47 € en faveur de la **SPRL BERSTANT**, 250.000,00 € en faveur de la **SA MENUIFAB**, 662.500,00 € en faveur de la **SPRL OMICA GROUPS**, 198.787,37 € en faveur de la **SPRL VIRTUAL CABS**, 250.000,00 € en faveur de la **SPRL DURWOOD**, 65.236,68 € en faveur de la **SPRL ESPACE DU POSSIBLE**, 135.777,58 € en faveur de la **SPRL ETABLISSEMENTS FRENKEL**, 12.259,25 € en faveur de la **SPRL NAME AT WORK**, 150.595,00 € en faveur de la **SCRL POM D'HAPPY**, 40.000,00 € en faveur de la **SPRL PAN ANIMA**, 488.008,53 € en faveur de la **SPRL CHAPE VALCKE**, 223.537,50 € en faveur de la **SPRL DOUMAX**, 104.525,86 € en faveur de la **SPRL ABGT**, 50.000,00 € en faveur de la **SPRL WICKERS**, 105.616,99 € en faveur de la **SPRL CONCRENETICS**, 120.000,00 € en faveur de la **SPRL VERBOLIA**, 250.000,00 € en faveur de la **SPRL DELTA-M CONSULTING**, 195.000,00 € en faveur de la **SPRL ADF CONSTRUCTIONS**, 50.000,00 € en faveur de la **SCRL EGUANE CORP**, 200.000,00 € en faveur de la **SA MYQM**, 100.000,00 € en faveur de la **SPRL FC WASH** et 100.000,00 € en faveur de la **SPRL GREEN SMARTMOVE**.

D'autre part, 2 dossiers ont été clôturés ou dirigés vers une autre filiale du groupe "Wapinvest" pour un montant global de 475.000,00 €. D'autre part, 10 interventions pour un montant global de 3.321.000,00 € restent à être libérées.

Au 30 juin 2019, la **SA WAPI 2020** possède 53 entreprises en portefeuille.

Comité d'Audit et Comité de Rémunérations

Une première réunion du Comité d'Audit s'est tenue en date du 4 septembre 2019 en présence du Réviseur d'Entreprises, Monsieur Mickael De Ridder, en vue d'examiner les comptes annuels provisoires arrêtés au 30 juin 2019 et de proposer au Conseil d'Administration leur arrêt définitif ainsi que les réductions de valeur et/ou reprises de réductions de valeur à pratiquer.

Une première réunion du Comité de Rémunérations a eu lieu au mois de septembre 2018 afin d'examiner la possibilité d'octroyer un jeton de présence aux administrateurs.

Commentaires sur le bilan de la SA Wapinvest

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 5.055,46 € et se composent exclusivement de frais de développement du site internet. Les immobilisations corporelles s'élèvent à 2.112.522,66 € et se subdivisent en terrains et constructions pour 941.229,75 €, de mobilier et matériel roulant pour 160.742,91 € et de location-financement et droits similaires pour 1.010.550,00 €.

Les immobilisations financières s'élèvent à 54.305.412,67 € dont 41.979.233,86 € en faveur de filiales, 18.244,73 € en prises de participation au capital et 12.307.934,08 € en prêts.

Les actifs circulants s'élèvent à 18.314.977,39 € et se composent des créances commerciales pour 80.848,56 €, des autres créances pour 3.623.857,66 €, des placements de trésorerie pour 7.358.535,77 €, des valeurs disponibles pour 7.093.799,66 € et des comptes de régularisation d'actif pour 157.935,74 €.

Les autres créances se composent du précompte mobilier à récupérer pour 1.607,43 €, des intérêts échus pour 12.677,43 €, d'une créance détenue sur la SA WAPICARIS pour 2.120,67 €, d'une avance de trésorerie à court terme faite à la SA WAPI 2020 pour 700.000,00 €, des avances à terme fixe pour 2.906.995,04 € et des cautions versées en numéraire (457,09 €).

Les comptes de régularisation d'actif se divisent en charges à reporter pour 126.583,77 € et en produits acquis (intérêts) pour 31.351,97 €.

Les fonds propres s'élèvent à 1.431.758,32 € et se composent du capital social (620.000,00 €), de la réserve légale (53.155,93 €), de la réserve indisponible (504.981,15 €) et du bénéfice reporté (253.621,24 €).

Les dettes à plus d'un an s'élèvent à 73.137.287,11 € et proviennent de dettes de location-financement et assimilés pour 1.050.000,00 € et des droits de tirage vis-à-vis de la SA SOWALFIN pour 72.087.287,11 €.

Les dettes à moins d'un an s'élèvent à 166.574,12 €. Elles se composent des dettes de location-financement à long terme échéant dans l'année (60.000,00 €), des fournisseurs (10.578,02 €), des dettes fiscales non échues (15.266,39 €), des dettes salariales et sociales non échues (76.229,75 €) et des autres dettes (4.499,96 €).

Les comptes de régularisation de passif s'élèvent à 2.348,63 € et se composent exclusivement des charges à imputer.

Commentaires sur les résultats de la SA Wapinvest

Les produits se sont élevés à 1.782.511,23 €, ils se répartissent entre le chiffre d'affaires (frais d'étude de dossier et de frais de commission SOWALFIN refacturés aux clients bénéficiaires) à concurrence de 102.642,50 €, les autres produits d'exploitation à concurrence de 359.253,24 € (dont 358.503,73 € de frais refacturés aux filiales) et les produits financiers à concurrence de 1.320.615,49 €.

Les autres produits d'exploitation concernent essentiellement des frais récupérés pour des prestations envers les filiales de la **SA Wapinvest** (358.503,73 €).

Les produits financiers proviennent des intérêts encaissés sur les immobilisations financières pour 489.268,88 €, des intérêts de retard perçus pour 3.354,72 €, des intérêts encaissés sur les actifs circulants pour 4.949,03 €, des écarts de paiement pour 268,17 €, des reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières pour 710.274,69 € et des reprises de réductions de valeur sur lignes d'avances à terme fixe pour 112.500,00 €.

Les charges s'élèvent à 1.246.970,44 €, elles se répartissent entre le coût des ventes et prestations à concurrence de 848.876,99 € et les charges financières à concurrence de 398.093,45 €.

Le coût des ventes et prestations se compose des services et biens divers (148.002,23 €), des rémunérations et charges sociales (401.688,38 €), des amortissements (88.112,50 €), des autres charges d'exploitation (5.743,68 €) et des autres charges d'exploitation non récurrentes (205.330,20 €) dont 182.393,71€ de réductions de valeur sur créances financières.

Les charges financières sont composées des intérêts payés à la SOWALFIN pour 87.378,97 €, des commissions financières payées à la SOWALFIN pour 14.812,50 €, des intérêts sur dettes de location-financement pour 12.903,45 €, des frais de banque pour 1.237,41 €, des écarts de paiement pour 0,05 €, des réductions de valeur sur immobilisations financières pour 61.900,00 € et des réductions de valeur sur autres créances (lignes d'avances à terme fixe) pour 219.861,12 €.

Le résultat de l'exercice avant impôts est un bénéfice de 535.540,79 €.

Selon notre calcul fiscal, l'impôt à payer sur le résultat est estimé à 569,21 €.

En conséquence, pour l'exercice 2018-2019, le **résultat net après impôts** est un **bénéfice net après impôts de**

534.971,58 €.

Affectation du résultat

Le résultat à affecter est un **bénéfice de 533.939,45 €** provenant de la perte reportée de l'exercice précédent à hauteur de 1.032,13 € augmentée par le bénéfice net après impôts au 30 juin 2019 de 534.971,58 €.

Nous vous proposons de l'affecter comme suit :

-Dotation à la réserve légale (5 %)	26.696,97 €
-Dotation à la réserve indisponible (50 % du solde du bénéfice à affecter)	253.621,24 €
-Bénéfice à reporter	253.621,24 €

Rémunérations des administrateurs publics et des gestionnaires

Pour l'ensemble de l'année 2018, les membres du Conseil d'Administration n'ont reçu aucune rémunération, ni rémunération de base, ni jeton de présence.

Pour l'ensemble de l'année 2018, le personnel gestionnaire de la SA Wapinvest et de ses différentes filiales a perçu des rémunérations pour un montant global de 71.969,55 €.

Le rapport de rémunération complet a été communiqué au Ministre-Président, Monsieur Willy BORSUS et au Ministre de l'Economie, Monsieur Pierre-Yves JEHOLET en date du 14 août 2019.

Il est également précisé que malgré l'accord de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 décembre 2018 d'octroyer un jeton de présence de 500,00 € brut/séance aux administrateurs présents, tous ont décidé d'y renoncer sur la période allant du 3 décembre 2018 au 30 juin 2019.

Recherche et développement

La **SA Wapinvest** n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration nécessitant l'application d'une telle procédure.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques de la **SA Wapinvest** sont liés à l'activité même de la société qui consiste en la prise de participations et/ou l'octroi de prêts, et cela, dans le respect de son objet social. La décision d'intervention se

base sur une analyse précise de la situation financière de chaque société compte tenu de son secteur d'activité. Les dossiers d'intervention font également l'objet d'un suivi approprié. Lorsqu'un risque financier apparaît (non recouvrement de créances ou perte de participations) une réduction de valeur est appliquée conformément aux règles d'évaluation.

Evénements intervenus après la clôture du bilan

A notre connaissance, il n'y a pas d'événements significatifs intervenus après la clôture et pouvant influencer celle-ci.

Perspectives

Pour l'exercice 2019-2020, la **SA Wapinvest** compte poursuivre activement son soutien à la politique de développement économique de la Wallonie Picarde.

A notre connaissance, le développement de la **SA Wapinvest** ne semble pas devoir être influencé de façon significative par d'autres circonstances particulières prévisibles, certaines et définitives, dignes d'être signalées à votre attention.

Dernières informations

Pour l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration confirme :

- l'absence d'émission d'obligations convertibles ou de droits de souscription ;
- l'absence d'acquisition par la **SA Wapinvest** de ses propres actions soit par elle-même soit par une personne agissant en son nom propre mais pour compte de la **SA Wapinvest** ;
- l'absence de succursales ;
- l'absence d'utilisations d'instruments financiers comportant des couvertures et/ou des risques de prix ou de change.

Conclusions

Le Conseil d'Administration invite dès lors l'Assemblée Générale à approuver les comptes tels qu'ils sont proposés et à donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

Le 16 octobre 2019
Le Conseil d'Administration

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la SA Wapinvest pour l'exercice clos le 30 juin 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société Wapinvest, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 4 décembre 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Wapinvest SA durant sept exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société Wapinvest comprenant le bilan au 30 juin 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 74.737.968 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 534.972 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 30 juin 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises

pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons

notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble,

la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion (et des addendum 1 et 2), celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mention relative aux documents à déposer conformément à l'article 100, § 1er, 5° et 6°/1 du Code des sociétés

Le document suivant, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1, 5° et 6°/1 du Code des sociétés reprend - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu - les informations requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- la liste des entreprises dans lesquelles la société détient une participation.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Fait à Tournai, le 2 décembre 2019.

La SPRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par

Michaël De Ridder
Réviseur d'entreprises

Comptes annuels

SA SOCARIS

Bilan après répartition au 30 juin 2019 (en €)

ACTIFS IMMOBILISES	11.428.480,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11.428.480,00
ACTIFS CIRCULANTS	21.665.244,00
CREANCES A UN AN AU PLUS	41.084,00
PLACEMENTS DE TRESORERIE	19.600.140,00
VALEURS DISPONIBLES	2.002.841,00
COMPTES DE REGULARISATION	21.179,00
TOTAL DE L'ACTIF	33.093.724,00

CAPITAUX PROPRES	33.090.521,00
CAPITAL	28.374.300,00
RESERVES	280.054,00
BENEFICE OU PERTE REPORTEE	4.436.167,00
DETTES	3.203,00
DETTES A PLUS D'UN AN	0,00
DETTES A UN AN AU PLUS	3.144,00
COMPTES DE REGULARISATION	59,00
TOTAL DU PASSIF	33.093.724,00

Comptes de résultats au 30 juin 2019 (en €)

PRODUITS	
PRODUITS FINANCIERS	394.044,00
PERTE DE L'EXERCICE	355.695,00
TOTAL PRODUITS	749.739,00
CHARGES	
COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	199.020,00
CHARGES FINANCIERES	610.951,00
IMPOTS	0
TOTAL CHARGES	749.739,00

Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice comptable couvrant la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2019.

Activités

Durant l'année 2018-2019, la **SA SOCARIS**, conformément à son objet social, a continué son activité de soutien et de partenariat au développement économique de la Wallonie Picarde.

Nous avons pu apporter aux petites et moyennes entreprises de la Wallonie Picarde des moyens financiers en toute rigueur et indépendance, devenant en quelque sorte un partenaire privilégié de leur développement économique en collaborant, avec leurs actionnaires, à leur expansion.

Au cours de l'exercice écoulé, 65 projets ont été approuvés pour un montant global de 13.804.150,00 €. Les sommes libérées durant l'exercice 2018-2019 atteignent les 7.897.404,09 € et se composent de prises de participations à hauteur de 250.000,00 € et de crédits à hauteur de 7.647.404,09 €.

1 intervention financière sous forme de prise de participation a été libérée au cours de l'exercice. Il s'agit de la participation prise en faveur de la **SA TECHNOCHIM** pour 250.000,00 €.

Pour les dossiers dont l'engagement de prêt avait été pris avant le 1^{er} juillet 2018 :

MDCB SPRL	40.000,00 €
ETS. WATTIAUX SA	300.000,00 €
EKOSERVICE SPRL	250.000,00 €
HYGIENE ET EXPERTISE SPRL	184.310,22 €
OTRA COSA SPRL	125.696,54 €
I.B.O. SPRL	150.000,00 €
DMF CARRELAGES SPRL	31.012,20 €
MAXIMILIAN'S BAKERY SPRL	450.000,00 €
MARAICHEZ-VOUS SPRL	45.000,00 €
ECOPARK ADVENTURES TOURNAI SPRL	100.000,00 €

Pour les dossiers avec un engagement de prêt postérieur au 1^{er} juillet 2018 :

MAGEC SA	225.000,00 €
IMMO SNOOK SPRL	200.000,00 €
STALIFT TOURNAI SPRL	250.000,00 €
OPH RACER SPRL	70.000,00 €
SOLESTE SA	100.000,00 €
BRASSERIE VIVEMENT DIMANCHE SPRL	20.700,00 €
BRIDOU SPRL	46.743,58 €
ATOMES SPRL	100.000,00 €
MEDIASHOP SPRL	100.000,00 €
REGLEEC SPRL	35.000,00 €
M. CHRISTOPHER GILLIS	87.500,00 €
NUBEO SPRL	65.000,00 €
JAPAN KOI SPRL	135.000,00 €
KAPLAN NS SPRL	190.000,00 €
A&M INVEST SPRL	350.000,00 €
ATELIER VANDAMME SPRL	80.000,00 €
TILLEUL.BE SPRL	50.000,00 €
SOLS CONCEPT SPRL	115.000,00 €
MATERNI SA	300.000,00 €
ZANUTTI SPRL	55.249,75 €
LEAUCOUR CREATION SPRL	552.000,00 €
HERBEAUBOIS SPRL	100.000,00 €
NICO CHAUFFAGE SPRL	250.000,00 €
E-OFFICE SPRL	25.000,00 €
M. GAUTIER FACON	25.000,00 €
ADC ELECTROMECHANIQUE SPRL	100.000,00 €
MILODIS SPRL	12.818,70 €
ICR GROUP IMPRIMERIES SA	540.000,00 €
THEYS PRINTING SPRL	30.000,00 €
INTERIEUR VENDOME SPRL	150.000,00 €
PERONNES INVEST SA	500.000,00 €
VROMAN SPRL	118.000,00 €
M. CHRISTOPHE MORTAGNE	197.450,00 €
PROAKCESS SPRL	100.000,00 €
ORDIS SPRL	225.000,00 €
RADERMECKER SCRL	100.000,00 €
LES BRASSERIES DE FLOBECQ SPRL	180.923,11 €
MOIOLI SPRL	190.000,00 €

Au 30 juin 2019, la **SA SOCARIS** possède 71 entreprises en portefeuille.

Comité d'Audit et Comité de Rémunérations

Une première réunion du Comité d'Audit s'est tenue en date du 4 septembre 2019 en présence du Réviseur d'Entreprises, Monsieur Mickael De Ridder, en vue d'examiner les comptes annuels provisoires arrêtés au 30 juin 2019 et de proposer au Conseil d'Administration leur arrêt définitif ainsi que les réductions de valeur et/ou reprises de réductions de valeur à pratiquer.

Une première réunion du Comité de Rémunérations a eu lieu au mois de septembre 2018 afin d'examiner la possibilité d'octroyer un jeton de présence aux administrateurs.

Commentaires sur le bilan

En ce qui concerne l'établissement des comptes annuels clôturés au 30 juin 2019, le Conseil d'Administration a adopté, conformément aux dispositions légales, des règles d'évaluation s'inspirant de la prudence.

Les immobilisations financières reprises à notre bilan s'élèvent à 11.428.480,16 €. Elles se composent de prises de participation à concurrence de 1.100.000,00 € et de crédits d'investissement à concurrence de 10.328.480,16 €.

Les actifs circulants s'élèvent à 21.665.243,45 € et se composent de créances commerciales pour 20.886,78 €, d'autres créances pour 20.196,97 € [précompte mobilier à récupérer pour 6.021,92 €, produits à recevoir pour 8.285,53 € et d'une créance sur Wapinvest de 5.889,52 €], de placements de trésorerie pour 19.600.139,74 €, de valeurs disponibles pour 2.002.841,16 € et de comptes de régularisation (essentiellement prorata d'intérêts à encaisser) pour 21.178,80 €.

Les fonds propres de la société s'élèvent à 33.090.520,51 €. Ils représentent quasiment le total bilantaire et se composent du capital social souscrit et libéré (28.374.300,00 €), de la réserve légale (272.617,12 €), de la réserve immunisée (7.436,81 €) et du bénéfice reporté (4.436.166,58 €).

L'endettement de l'entreprise est exclusivement à court terme. Il s'élève à 3.203,10 €. Il se compose de dettes commerciales pour 2.501,50 €, de créanciers divers pour 643,05 € et du compte de régularisation pour 58,55 €.

Commentaires sur les résultats

Les produits s'élèvent à 394.044,33 € et se composent exclusivement de Produits Financiers.

Les Produits Financiers proviennent des produits financiers perçus sur les immobilisations financières à concurrence de 228.263,03 €, des produits financiers perçus sur les actifs circulants à concurrence de 30.503,60 € et des reprises de réductions de valeur sur créances financières à hauteur de 135.277,70 €.

Les charges se sont élevées à 749.739,49 €. Le coût des ventes et des prestations se répartit entre les biens et services divers à concurrence de 133.806,88 €, les réductions de valeur sur créances douteuses de 4.113,14 € et de la cotisation sociale société à concurrence de 868,00 € et des charges d'exploitation non récurrentes à concurrence de 60.232,41 €. Les charges financières s'élèvent à 550.719,06 € dont 550.000,00 € de dotations aux réductions de valeur sur immobilisations financières.

Par conséquent, le résultat de l'exercice 2018-2019 est une **perte de 355.695,16 €**.

Compte tenu de la perte d'une part et des intérêts notionnels d'autre part, aucun impôt n'est à payer.

En conséquence, le **résultat net** pour l'exercice 2018-2019 est une **perte de 355.695,16 €**.

Affectation du résultat

Le **résultat à affecter** est un **bénéfice de 4.436.166,58 €**, soit un bénéfice reporté de l'exercice précédent de 4.791.861,74 € et une perte de l'exercice 2018-2019 de 355.695,16 €.

Le Conseil d'Administration propose d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Bénéfice à reporter 4.436.166,58 €

Article 96, 6° du Code des Sociétés Justification de l'application des règles comptables de continuité

Malgré que la **SA SOCARIS** soit en perte pour la seconde année d'affiliée, le Conseil d'Administration propose la continuité et la poursuite de l'activité. En effet, au 30 juin 2019, les fonds propres de la société demeurent supérieurs au capital social (33.090.520,51 € par rapport à un capital social de 28.374.300,00 €). Les fonds propres représentent quelque 99,99 % du total bilantaire.

Par ailleurs, le nombre d'entreprises en portefeuille a fortement augmenté cette année, ce qui générera des produits financiers complémentaires pour les années à venir.

Recherche et développement

La **SA SOCARIS** n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration nécessitant l'application d'une telle procédure.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques de la **SA SOCARIS** sont liés à l'activité même de la société qui consiste en la prise de participations et/ou l'octroi de prêts, et cela, dans le respect de son objet social. La décision d'intervention se base sur une analyse précise de la situation financière de chaque société compte tenu de son secteur d'activité. Les dossiers d'intervention font également l'objet d'un suivi approprié.

Lorsqu'un risque financier apparaît (non recouvrement de créances ou perte de participations) une réduction de valeur est appliquée conformément aux règles d'évaluation.

Événements intervenus après la clôture du bilan

Au moment où nous rédigeons ce rapport de gestion, nous confirmons l'absence d'événements significatifs intervenus après la clôture et pouvant influencer celle-ci.

Perspectives

Pour l'exercice 2019-2020, la **SA SOCARIS** compte poursuivre activement son soutien à la politique de développement économique de la Wallonie Picarde.

A notre connaissance, le développement de notre société ne semble pas devoir être influencé de façon significative par d'autres circonstances particulières prévisibles, certaines et définitives, dignes d'être signalées à votre attention.

Suite à la fin de la programmation FEDER 2007-2013, une fusion entre la **SA SOCARIS** et la SA WAPICARIS est actuellement à l'étude.

Dernières informations

Pour l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration confirme :

- l'absence d'émission d'obligations convertibles ou de droits de souscription ;
- l'absence d'acquisition par la **SA SOCARIS** de ses propres actions soit par elle-même soit par une personne agissant en son nom propre mais pour compte de la **SA SOCARIS** ;
- l'absence de succursales ;
- l'absence d'utilisations d'instruments financiers comportant des couvertures et/ou des risques de prix ou de change.

Conclusions

Le Conseil invite dès lors l'Assemblée Générale à approuver les comptes tels qu'ils sont proposés et à donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

Le 16 octobre 2019
Le Conseil d'Administration

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la SA SOCARIS pour l'exercice clos le 30 juin 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société SOCARIS, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 3 décembre 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de SOCARIS SA durant huit exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société SOCARIS comprenant le bilan au 30 juin 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 33.093.724 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 355.694 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 30 juin 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises

pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons

notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels

et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative aux documents à déposer conformément à l'article 100, § 1er, 5° et 6°/1 du Code des sociétés

Le document suivant, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1, 5° et 6°/1 du Code des sociétés reprend - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu - les informations requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- la liste des entreprises dans lesquelles la société détient une participation.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Fait à Bruxelles, le 18 novembre 2019.

La SPRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par

Michaël De Ridder
Réviseur d'entreprises

Comptes annuels

SA HOCCINVEST - FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT

Bilan après répartition au 30 juin 2019 (en €)

ACTIFS IMMOBILISES	2.337.305,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2.337.305,00
ACTIFS CIRCULANTS	6.679.240,00
CREANCES A UN AN AU PLUS	16.117,00
PLACEMENTS DE TRESORERIE	3.472.939,00
VALEURS DISPONIBLES	3.186.138,00
COMPTES DE REGULARISATION	4.046,00
TOTAL DE L'ACTIF	9.016.545,00

CAPITAUX PROPRES	-1.089.661,00
CAPITAL	62.000,00
RESERVES	103.117,00
BENEFICE OU PERTE REPORTEE	-1.254.778,00
DETTES	10.106.206,00
DETTES A PLUS D'UN AN	10.100.419,00
DETTES A UN AN AU PLUS	5.787,00
COMPTES DE REGULARISATION	0,00
TOTAL DU PASSIF	9.016.545,00

Comptes de résultats au 30 juin 2019 (en €)

PRODUITS	
PRODUITS D'EXPLOITATION NON RECURRENTS	58.538,00
PRODUITS FINANCIERS	63.031,00
PERTE DE L'EXERCICE	482.633,00
TOTAL PRODUITS	604.202,00
CHARGES	
COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	143.741,00
CHARGES FINANCIERES	460.461,00
IMPOTS	0,00
TOTAL CHARGES	604.202,00

Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice comptable couvrant la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2019.

Événements importants intervenus au cours de l'exercice comptable 2018/2019

Pour rappel, en date du 29 juin 2018, une nouvelle convention relative au mode de financement et d'intervention de la SA HOCCINVEST – FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT est intervenue avec la SA SOWALFIN.

Les principales modifications par rapport à la convention de financement précédente concernent :

1. la modification des conditions liées à l'utilisation par HOCCINVEST – FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT SA des avances régionales octroyées par la Région wallonne et notamment le rehaussement du plafond de financement et de la quotité d'intervention ainsi que l'élargissement du public des entreprises ciblées ;
2. la suppression de la procédure d'avis préalable de la SOWALFIN SA pour lui substituer un mécanisme d'examen *a posteriori* assorti de majorations d'intérêt en cas d'intervention en dehors des critères fixés par la convention ;
3. l'adaptation du système de rémunération des avances régionales octroyées par la Région wallonne, avec effet au 1^{er} juillet 2017 ;
4. l'abrogation du système d'abandons de créances à partir du 1^{er} juillet 2018.

Activités

Durant l'exercice 2018-2019, la **SA HOCCINVEST - FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT**, conformément à son objet social, a continué son activité de soutien et de partenariat dans le cadre des projets SPIN-OFF/SPIN-OUT et/ou innovants.

L'exercice comptable 2018-2019 a été marqué par la souscription de 4 participations complémentaires au sein de la SA PUR VER pour 99.990,00 €, de la SA CARE4WATER pour 66.690,00 € (transformation d'un crédit en cours

en prise de participation), de la SA MYSKILLCAMP pour 150.000,00 € et de la SA DIGITAL ATTRAXION pour 733.300,00 € portant respectivement nos prises de participation au sein de ces structures à 234.040,00 €, à 216.690,00 €, à 400.000,00 € et à 1.733.300,00 €.

Pour rappel, la SA DIGITAL ATTRAXION, accélérateur de start-ups digitales et innovantes, a été créée en date du 12 juillet 2016 par les 3 Investis hennuyers avec le soutien d'importants partenaires spécialistes du numérique et de l'animation économique. Il s'agit d'une initiative unique de mise en commun de moyens, de compétences et d'expertises à l'attention de ce secteur aux besoins tout à fait spécifiques.

Concrètement, la SA DIGITAL ATTRAXION offre aux start-ups :

- l'évaluation de leurs projets et de leur potentiel de croissance, incitant une vision à court et long terme ;
- l'accompagnement dans leur plan de croissance avec un programme intensif et sur mesure limité dans le temps ;
- la formation d'équipes ;
- la proposition d'un plan de financement, afin d'amorcer leur courbe de croissance.

Au 30 juin 2019, la **SA HOCCINVEST - FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT** possède 17 entreprises en portefeuille.

Comité d'Audit et Comité de Rémunérations

Une première réunion du Comité d'Audit s'est tenue en date du 4 septembre 2019 en présence du Réviseur d'Entreprises, Monsieur Mickael De Ridder, en vue d'examiner les comptes annuels provisoires arrêtés au 30 juin 2019 et de proposer au Conseil d'Administration leur arrêt définitif ainsi que les réductions de valeur et/ou reprises de réductions de valeur à pratiquer.

Une première réunion du Comité de Rémunérations a eu lieu au mois de septembre 2018 afin d'examiner la possibilité d'octroyer un jeton de présence aux administrateurs.

Commentaires sur le bilan

En ce qui concerne l'établissement des comptes annuels clôturés au 30 juin 2019, le Conseil d'Administration a

adopté, conformément aux dispositions légales, des règles d'évaluation s'inspirant de la prudence.

Les immobilisations financières s'élèvent à 2.377.305,51 €. Il s'agit de prises de participation pour un montant total de 2.008.810,00 € et de prêts pour un montant total de 368.495,51 €.

Les actifs circulants s'élèvent à 6.679.239,72 € et se composent de créances à un an au plus pour 16.116,76 €, de placements de trésorerie pour 3.472.939,24 €, de valeurs disponibles pour 3.186.138,02 € et de comptes de régularisation pour 4.045,70 €.

Les fonds propres de la société sont négatifs de 1.089.661,53 €. Ils se composent du capital social libéré (62.000,00 €), de la réserve légale (13.652,42 €), des autres réserves indisponibles (89.464,78 €) et de la perte reportée (- 1.254.778,73 €).

Les dettes à plus d'un an s'élèvent à 10.100.418,79 €, il s'agit de droits de tirage nets accordés par la SA SOWALFIN.

Les dettes à un an au plus représentent 5.787,97 € et se composent exclusivement des dettes commerciales.

Commentaires sur les résultats

Les produits se sont élevés à 121.569,10 € et se composent des produits d'exploitation non récurrents (plus-value sur réalisation d'actifs immobilisés) pour 58.538,25 € et des produits financiers pour 63.030,85 €.

Les produits financiers se composent de produits financiers liés aux immobilisations financières pour 25.897,77 €, aux actifs circulants pour 4.331,88 €, de produits financiers divers pour 785,30 € et des reprises de réductions de valeur pour 32.015,90 €.

Les charges se sont élevées à 604.202,51 € et se composent des charges d'exploitation pour 143.741,01 € et en charges financières pour 460.461,50 €.

Le coût des ventes et des prestations (143.741,01 €) se répartit entre les services et biens divers à concurrence de 47.730,41 €, de la cotisation sociale société à concurrence de 868,00 € et des autres charges d'exploitation non récurrentes de 95.142,60 €.

Les charges financières s'élèvent à 460.461,50 € et comprennent les intérêts payés à la SA SOWALFIN pour 10.263,95 €, des frais de gestion bancaires pour 197,55 € et des réductions de valeur sur immobilisations financières pour 450.000,00 €.

Par conséquent, le **résultat avant impôts** de l'exercice 2018-2019 est une **perte de 482.633,41 €**.

Selon notre calcul fiscal, aucun impôt n'est à payer.

En conséquence, pour l'exercice 2018-2019, le **résultat net après impôts** est une **perte de 482.633,41 €**.

Affectation du résultat

Le résultat à affecter est une **perte de 1.254.778,73 €** provenant de la perte reportée de l'exercice précédent à hauteur de 772.145,32 € augmentée de la perte au 30 juin 2019 à hauteur de 482.633,41 €.

Nous vous proposons de l'affecter comme suit :

Perte à reporter : 1.254.778,73 €

Article 96, 6° du Code des Sociétés Justification de l'application des règles comptables de continuité

Malgré la perte reportée de 1.254.778,73 € mais compte tenu de la nature des activités de la SA HOCCINVEST – FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT, le Conseil d'Administration propose la continuité et la poursuite de l'activité.

Par ailleurs, l'endettement financier à long terme peut être considéré comme des quasi fonds propres, la trésorerie disponible est conséquente et la **SA HOCCINVEST - FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT** peut faire face à ses engagements à court terme sans aucune difficulté.

Recherche et développement

La **SA HOCCINVEST - FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT** n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration nécessitant l'application d'une telle procédure.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques de la **SA HOCCINVEST - FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT** sont liés à l'activité même de la société qui consiste en la prise de participations et/ou l'octroi de prêts, et cela, dans le respect de son objet social. La décision d'intervention se base sur une analyse précise de la situation financière de chaque société compte tenu

de son secteur d'activité. Les dossiers d'intervention font également l'objet d'un suivi approprié.

Lorsqu'un risque financier apparaît (non recouvrement de créances ou perte de participations) une réduction de valeur est appliquée conformément aux règles d'évaluation.

Événements intervenus après la clôture du bilan

Au moment où nous rédigeons ce rapport de gestion, nous confirmons l'absence d'événements significatifs intervenus après la clôture et pouvant influencer celle-ci.

Perspectives

Pour l'exercice 2019-2020, nous comptons poursuivre activement notre soutien aux projets SPIN-OFF et SPIN-OUT et aux sociétés innovantes.

A notre connaissance, le développement de notre société ne semble pas devoir être influencé de façon significative par d'autres circonstances particulières prévisibles, certaines et définitives, dignes d'être signalées à votre attention.

Dernières informations

Pour l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration confirme :

- l'absence d'émission d'obligations convertibles ou de droits de souscription ;
- l'absence d'acquisition par la **SA HOCCINVEST - FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT** de ses propres actions soit par elle-même soit par une personne agissant en son nom propre mais pour compte de la **SA HOCCINVEST - FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT** ;
- l'absence de succursales ;
- l'absence d'utilisation d'instruments financiers comportant des couvertures et/ou des risques de prix ou de change.

Conclusions

Le Conseil invite dès lors l'Assemblée Générale à approuver les comptes tels qu'ils sont proposés et à donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

Le 16 octobre 2019
Le Conseil d'Administration

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la SA HOCCINVEST FONDS SPIN-OFF/SPIN-OUT pour l'exercice clos le 30 juin 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société HOCCINVEST FONDS SPIN-OFF/SPIN OUT, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 5 décembre 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de HOCCINVEST FONDS SPIN-OFF/SPIN OUT SA durant huit exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société HOCCINVEST FONDS SPIN-OFF/SPIN OUT comprenant le bilan au 30 juin 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 9.016.545 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 482.633 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 30 juin 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des

comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative aux documents à déposer conformément à l'article 100, § 1er, 5° et 6°/1 du Code des sociétés

Le document suivant, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1, 5° et 6°/1 du Code des sociétés reprend - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu - les informations requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- la liste des entreprises dans lesquelles la société détient une participation.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Fait à Bruxelles, le 18 novembre 2019.

La SPRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par

Michaël De Ridder
Réviseur d'entreprises

Comptes annuels

SA WAPICARIS

Bilan après répartition au 30 juin 2019 (en €)

ACTIFS IMMOBILISES	22.935.851,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22.935.851,00
ACTIFS CIRCULANTS	14.444.760,00
CREANCES A UN AN AU PLUS	41.709,00
PLACEMENTS DE TRESORERIE	11.805.678,00
VALEURS DISPONIBLES	2.555.233,00
COMPTES DE REGULARISATION	42.140,00
TOTAL DE L'ACTIF	37.380.611,00

CAPITAUX PROPRES	37.331.088,00
CAPITAL	37.522.780,00
RESERVES	36.722,00
BENEFICE OU PERTE REPORTEE	-228.414,00
DETTES	49.523,00
DETTES A PLUS D'UN AN	0,00
DETTES A UN AN AU PLUS	49.523,00
COMPTES DE REGULARISATION	0,00
TOTAL DU PASSIF	37.380.611,00

Comptes de résultats au 30 juin 2019 (en €)

PRODUITS	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	4.810,00
PRODUITS FINANCIERS	985.111,00
TOTAL PRODUITS	989.921,00
CHARGES	
COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	578.544,00
CHARGES FINANCIERES	1.285,00
IMPOTS	236,00
BENEFICE DE L'EXERCICE	409.856,00
TOTAL CHARGES	989.921,00

Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice comptable couvrant la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2019.

Activités

Durant l'année 2018-2019, la **SA WAPICARIS**, conformément à son objet social, a continué son activité de soutien et de partenariat au développement économique de la Wallonie Picarde.

Nous avons pu apporter aux petites et moyennes entreprises de la Wallonie Picarde des moyens financiers en toute rigueur et indépendance, devenant en quelque sorte un partenaire privilégié de leur développement économique en collaborant, avec leurs actionnaires, à leur expansion.

Cependant l'activité de notre société a été fortement réduite depuis le 28 février 2017 suite à la création de notre filiale SA WAPI 2020 dans le cadre de la poursuite des objectifs de croissance intelligente, durable et inclusive du Programme opérationnel FEDER 2014-2020 « Wallonie-2020.eu ».

Au cours de l'exercice écoulé, seulement 4 nouveaux projets ont été approuvés pour un montant global de 475.000,00 €. Les sommes libérées durant l'exercice 2018-2019 concernent exclusivement des prêts, elles atteignent 1.612.778,35 €. Il s'agit des interventions suivantes :

Pour les dossiers dont l'engagement de prêt avait été pris avant le 1^{er} juillet 2018 :

SABRIK SPRL	318.523,92 €
GARAGE DEGALLAIX SPRL	204.254,43 €
HOVALVI SPRL	1.000.000,00 €

Pour les dossiers avec un engagement de prêt postérieur au 1^{er} juillet 2018 :

INNO DESIGN SPRL	90.000,00 €
-------------------------	--------------------

2 interventions financières restent à être mises en place

pour un montant global de 270.000,00 €. Un projet a été abandonné.

Au 30 juin 2019, la **SA WAPICARIS** possède 83 entreprises en portefeuille.

Comité d'Audit et Comité de Rémunérations

Une première réunion du Comité d'Audit s'est tenue en date du 4 septembre 2019 en présence du Réviseur d'Entreprises, Monsieur Mickael De Ridder, en vue d'examiner les comptes annuels provisoires arrêtés au 30 juin 2019 et de proposer au Conseil d'Administration leur arrêt définitif ainsi que les réductions de valeur et/ou reprises de réductions de valeur à pratiquer.

Une première réunion du Comité de Rémunérations a eu lieu au mois de septembre 2018 afin d'examiner la possibilité d'octroyer un jeton de présence aux administrateurs.

Commentaires sur le bilan

En ce qui concerne l'établissement des comptes annuels clôturés au 30 juin 2019, le Conseil d'Administration a adopté, conformément aux dispositions légales, des règles d'évaluation s'inspirant de la prudence.

Les actifs immobilisés se composent exclusivement d'immobilisations financières pour un montant de 22.935.851,30 €. Il s'agit de prêts à concurrence de 22.935.701,30 € et d'une caution versée en numéraire de 150,00 €.

Les actifs circulants s'élèvent à 14.444.760,06 €, ils se composent de créances commerciales pour 9.135,07 €, d'intérêts échus pour 32.574,18 €, de placements de trésorerie pour 11.805.677,47 €, de valeurs disponibles pour 2.555.233,13 € et des comptes de régularisation d'actif pour 42.140,21 €. Ceux-ci se composent de charges à reporter à hauteur de 59,38 € et de produits financiers acquis à hauteur de 42.080,83 €.

Les fonds propres s'élèvent à 37.331.087,85 €. Ils se composent du capital social entièrement libéré pour 37.522.780,30 €, de la réserve légale pour 36.721,89 € et de la perte reportée pour 228.414,34 €.

L'endettement de l'entreprise est exclusivement à court terme, il s'élève à 49.523,51 €, il s'agit de fournisseurs pour 30.517,86 €, du Précompte Professionnel retenu pour 2.070,53 €, de dettes salariales et sociales non échues pour 16.935,12 €.

Commentaires sur les résultats

Les produits se sont élevés à 989.921,22 €, ce sont les autres produits d'exploitation pour 4.810,54 € et les produits financiers pour 985.110,68 €.

Les produits financiers proviennent des produits des immobilisations financières pour 837.587,65 €, des intérêts perçus sur les actifs circulants pour 7.402,53 €, des écarts de paiement pour 14,74 € et des reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières pour 140.105,76 €.

Les charges se sont élevées à 579.829,43 €. Il s'agit des services et biens divers pour 101.184,22 €, des rémunérations et charges sociales pour 87.492,30 €, des amortissements pour 2.858,16 €, des réductions de valeur sur créances douteuses pour 21.649,87 €, de la cotisation sociale société pour 868,00 €, de la taxe de circulation pour 187,00 €, des réductions de valeur sur immobilisations financières pour 364.304,88 € et des charges financières pour 1.285,00 €.

Les charges financières se composent des frais de gestion bancaires pour 1.284,10 € et des écarts de paiement pour 0,90 €.

Le **résultat avant impôts** de l'exercice 2018-2019 est un **bénéfice brut de 410.091,79 €**.

Selon notre calcul fiscal, les impôts à payer s'élèvent à 235,99 €.

En conséquence, le **résultat net** pour l'exercice 2018-2019 est un **bénéfice de 409.855,80 €**

Affectation du résultat

Le **résultat à affecter** est une **perte de 228.414,34 €**, provenant de la perte reportée de l'exercice précédent à hauteur de 638.270,14 € diminuée du bénéfice au 30 juin 2019 à affecter à hauteur de 409.855,80 €.

Nous vous proposons de l'affecter comme suit :

Perte à reporter 228.414,34 €

Article 96, 6° du Code des Sociétés Justification de l'application des règles comptables de continuité

Malgré la perte reportée de 228.414,34 € au 30 juin 2019, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de voter en faveur de la poursuite de l'activité, la société étant suffisamment capitalisée et disposant des ressources financières pour faire face à ses engagements.

Recherche et développement

La **SA WAPICARIS** n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration nécessitant l'application d'une telle procédure.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques de la **SA WAPICARIS** sont liés à l'activité même de la société qui consiste en la prise de participations et/ou l'octroi de prêts, et cela, dans le respect de son objet social. La décision d'intervention se base sur une analyse précise de la situation financière de chaque société compte tenu de son secteur d'activité. Les dossiers d'intervention font également l'objet d'un suivi approprié.

Lorsqu'un risque financier apparaît (non recouvrement de créances ou perte de participations) une réduction de valeur est appliquée conformément aux règles d'évaluation.

Événements intervenus après la clôture du bilan

En date du 4 septembre 2019, la SA SOWALFIN nous a informés que par courriers datés du 18 juin 2019, la Commission Européenne a confirmé avoir accepté les rapports finaux d'exécution et déclarations de clôture des Programmes Opérationnels FEDER « Convergence » et « Compétitivité régionale et emploi » et, par conséquent, avoir clôturé ces deux programmes.

Conformément à l'article 90 du Règlement 1083/2006, le délai de trois ans au cours duquel la Commission et la Cour des Comptes européenne sont susceptibles de faire des contrôles a donc débuté le 3 juillet 2019 et se terminera le 3 juillet 2020.

Du point de vue de la réglementation FEDER, la **SA WAPICARIS** doit conserver jusqu'au 3 juillet 2023 tous les documents utiles.

Par ailleurs, au moment où nous rédigeons ce rapport de gestion, nous confirmons l'absence d'évènements significatifs intervenus après la clôture et pouvant influencer celle-ci.

Perspectives

Pour l'exercice 2019-2020, la **SA WAPICARIS** compte poursuivre son soutien à la politique de développement économique de la Wallonie Picarde.

A notre connaissance, le développement de notre société ne semble pas devoir être influencé de façon significative par d'autres circonstances particulières prévisibles, certaines et définitives, dignes d'être signalées à votre attention.

Suite à la clôture de la programmation FEDER 2007-2013 (voir ci-dessus), une fusion entre la **SA WAPICARIS** et la SA SOCARIS est actuellement à l'étude.

Dernières informations

Pour l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration confirme :

- l'absence d'émission d'obligations convertibles ou de droits de souscription ;
- l'absence d'acquisition par la **SA WAPICARIS** de ses propres actions soit par elle-même soit par une personne agissant en son nom propre mais pour compte de la **SA WAPICARIS** ;
- l'absence de succursales ;
- l'absence d'utilisation d'instruments financiers comportant des couvertures et/ou des risques de prix ou de change.

Conclusions

Le Conseil invite dès lors l'Assemblée Générale à approuver les comptes tels qu'ils sont proposés et à donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

Le 16 octobre 2019

Le Conseil d'Administration

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la SA WAPICARIS pour l'exercice clos le 30 juin 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société WAPICARIS, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 3 décembre 2018, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de WAPICARIS SA durant huit exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société WAPICARIS comprenant le bilan au 30 juin 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 37.380.611 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 409.856 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 30 juin 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils

en donnent une image fidèle.

- Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Fait à Bruxelles, le 18 novembre 2019.

La SPRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par

Michaël De Ridder
Réviseur d'entreprises

Comptes annuels

SA WAPI 2020

Bilan après répartition au 30 juin 2019 (en €)

ACTIFS IMMOBILISES	9.037.459,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9.037.459,00
ACTIFS CIRCULANTS	331.102,00
CREANCES A UN AN AU PLUS	48.625,00
PLACEMENTS DE TRESORERIE	125.718,00
VALEURS DISPONIBLES	143.487,00
COMPTES DE REGULARISATION	13.272,00
TOTAL DE L'ACTIF	9.368.561,00

CAPITAUX PROPRES	8.667.661,00
CAPITAL	8.797.754,00
RESERVES	0,00
BENEFICE OU PERTE REPORTEE	-130.094,00
DETTES	700.900,00
DETTES A PLUS D'UN AN	0,00
DETTES A UN AN AU PLUS	700.900,00
COMPTES DE REGULARISATION	0,00
TOTAL DU PASSIF	9.368.561,00

Comptes de résultats au 30 juin 2019 (en €)

PRODUITS	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	12.865,00
PRODUITS FINANCIERS	179.810,00
PERTE DE L'EXERCICE	107.274,00
TOTAL PRODUITS	299.949,00
CHARGES	
COUT DES VENTES ET PRESTATIONS	284.777,00
CHARGES FINANCIERES	15.172,00
IMPOTS	0,00
TOTAL CHARGES	299.949,00

Rapport de gestion du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice comptable couvrant la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2019.

Pour rappel, il s'agit du second bilan clôturé par notre société qui, pour rappel, a été créée dans le cadre de la poursuite des objectifs de croissance intelligente, durable et inclusive du Programme opérationnel FEDER 2014-2020 « Wallonie-2020.eu ». Le premier bilan clôturé au 30 juin 2018 avait une durée exceptionnelle de 16,5 mois.

Événements importants intervenus au cours de l'exercice comptable 2018/2019

Lors de la constitution de la **SA WAPI 2020**, le capital social souscrit (17.595.508,65 €) avait été libéré à hauteur de 4.398.877,17 €.

Au cours de l'exercice comptable 2018-2019, une seconde tranche de 4.398.877,17 € a été libérée en date du 30 octobre 2018 de telle sorte que le capital libéré au 30 juin 2019 est de 8.797.754,34 €.

Activités

Durant l'année 2018-2019, la **SA WAPI 2020**, conformément à son objet social, a démarré son activité de soutien et de partenariat au développement économique de la Wallonie Picarde.

Nous avons pu apporter aux petites et moyennes entreprises de la Wallonie Picarde des moyens financiers en toute rigueur et indépendance, devenant en quelque sorte un partenaire privilégié de leur développement économique en collaborant, avec leurs actionnaires, à leur expansion.

Au cours de l'exercice comptable 2018-2019, 20 interventions financières ont été décidées pour un montant global de 5.416.000,00 €.

2 interventions financières sous forme de prises de participation ont été libérées au cours de l'exercice :

125.000,00 € en faveur de la **SPRL CTECH** et 300.000,00 € en faveur de la **SPRL AIRWAFI**.

Par ailleurs, 27 interventions financières sous forme de prêt ont été libérées ou sont en cours de libération au 30 juin 2019. Il s'agit de :

Pour les dossiers dont l'engagement de prêt avait été pris avant le 1^{er} juillet 2018 :

BASIC BUSINESS SPRL	45.913,47 €
SEBEK INKS SPRL	6.640,25 €
BRASSERIE A.S. SPRL	1.367,59 €
ARCHI.VERT SPRL	136.351,78 €
BERSTANT SPRL	499.850,47 €
MENUIFAB SA	250.000,00 €
OMICA GROUPS SPRL	362.500,00 €
VIRTUAL CABS SPRL	198.787,37 €
DURWOOD SPRL	250.000,00 €
ESPACE DU POSSIBLE SPRL	65.236,68 €
ETABLISSEMENTS FRENKEL SPRL	135.777,58 €
NAME AT WORK SPRL	12.259,25 €
POM D'HAPPY SCRL	150.595,00 €
PAN ANIMA SPRL	40.000,00 €
CHAPE VALCKE SPRL	488.008,53 €
DOUMAX SPRL	223.537,50 €
ABGT SPRL	104.525,86 €
WICKERS SPRL	50.000,00 €
CONCRENETICS SPRL	105.616,99 €
VERBOLIA SPRL	120.000,00 €

Pour les dossiers avec un engagement de prêt postérieur au 1^{er} juillet 2018 :

DELTA-M CONSULTING SPRL	250.000,00 €
ADF CONSTRUCTIONS SPRL	195.000,00 €
EGUANE CORP SCRL	50.000,00 €
OMICA GROUPS SPRL	300.000,00 €
MYQM SA	200.000,00 €
FC WASH SPRL	100.000,00 €
GREEN SMARTMOVE SPRL	100.000,00 €

D'autre part, 2 dossiers ont été clôturés ou dirigés vers une autre filiale du groupe "Wapinvest" pour un montant global de 475.000,00 €. D'autre part, 10 interventions pour un montant global de 3.321.000,00 € restent à être libérées.

Au 30 juin 2019, la **SA WAPI 2020** possède 53 entreprises en portefeuille.

Comité d'Audit et Comité de Rémunérations

Une première réunion du Comité d'Audit s'est tenue en date du 4 septembre 2019 en présence du Réviseur d'Entreprises, Monsieur Mickael De Ridder, en vue d'examiner les comptes annuels provisoires arrêtés au 30 juin 2019 et de proposer au Conseil d'Administration leur arrêt définitif ainsi que les réductions de valeur et/ou reprises de réductions de valeur à pratiquer.

Une première réunion du Comité de Rémunérations a eu lieu au mois de septembre 2018 afin d'examiner la possibilité d'octroyer un jeton de présence aux administrateurs.

Commentaires sur le bilan

En ce qui concerne l'établissement des comptes annuels clôturés au 30 juin 2019, le Conseil d'Administration a adopté, conformément aux dispositions légales, des règles d'évaluation s'inspirant de la prudence.

Les immobilisations financières reprises à notre bilan s'élèvent à 9.037.458,77 €. Elles se composent de prises de participation à concurrence de 1.000.000,00 € et de crédits d'investissement à concurrence de 8.037.458,77 €.

Les actifs circulants s'élèvent à 331.102,06 €, ils se composent de créances commerciales pour 27.252,67 €, d'intérêts à recevoir pour 16.282,13 €, d'autres créances diverses pour 5.090,42 €, de placements de trésorerie pour 125.718,40 €, de valeurs disponibles pour 143.486,80 € et des comptes de régularisation d'actif pour 13.271,64 €. Ceux-ci correspondent exclusivement à des produits financiers acquis.

Les fonds propres s'élèvent à 8.667.660,83 €. Ils se composent du capital social souscrit pour 17.595.508,65 €, libéré à hauteur de 8.797.754,34 € et de la perte reportée pour 130.093,51 €.

L'endettement de l'entreprise est exclusivement à court terme, il s'élève à 700.900,00 €. Il se compose d'une avance de trésorerie de 700.000,00 € faite par la SA Wapinvest en attendant la libération de la troisième tranche de l'axe 1.1.2. "Economie 2020" du capital social souscrit et d'autres dettes diverses pour 900,00 €.

Commentaires sur les résultats

Les produits se sont élevés à 192.675,05 € et se composent

d'Autres Produits d'Exploitation pour 12.864,76 € (récupération de frais auprès de tiers) et de produits financiers pour 179.810,29 €.

Les produits financiers se composent des produits des immobilisations financières à hauteur de 179.351,24 € et des produits des actifs circulants pour 459,05 €.

Les charges se sont élevées à 299.948,71 €. Il s'agit des services et biens divers pour 130.354,39 €, de la cotisation sociale société pour 347,50 €, de l'enregistrement des gages sur fonds de commerce pour 1.000,00 €, des réductions de valeur sur immobilisations financières pour 153.075,07 € et des charges financières pour 15.171,75 €.

Les charges financières se composent d'une réduction de valeur sur participation financière pour 15.000,00 € et de frais de banque pour 171,75 €.

Le **résultat avant impôts** de l'exercice 2018-2019 est une **perte de 107.273,66 €**.

Selon notre calcul fiscal, il n'y pas d'impôts à payer.

En conséquence, le **résultat net** pour l'exercice 2018-2019 est une **perte de 107.273,66 €**.

Affectation du résultat

Le résultat à affecter est une **perte de 130.093,51 €** provenant de la perte reportée de l'exercice précédent à hauteur de 22.819,85 € augmentée de la perte au 30 juin 2019 à hauteur de 107.273,66 €.

Nous vous proposons de l'affecter comme suit :

Perte à reporter 130.093,51 €

Article 96, 6° du Code des Sociétés Justification de l'application des règles comptables de continuité

Malgré la perte reportée de 130.093,51 € au 30 juin 2019, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de voter en faveur de la poursuite de l'activité, la société étant suffisamment capitalisée et disposant des ressources financières pour faire face à ses engagements.

Recherche et développement

La **SA WAPI 2020** n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Conflits d'intérêts

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration nécessitant l'application d'une telle procédure.

Principaux risques et incertitudes

Les principaux risques de la **SA WAPI 2020** sont liés à l'activité même de la société qui consiste en la prise de participations et/ou l'octroi de prêts, et cela, dans le respect de son objet social. La décision d'intervention se base sur une analyse précise de la situation financière de chaque société compte tenu de son secteur d'activité. Les dossiers d'intervention font également l'objet d'un suivi approprié.

Lorsqu'un risque financier apparaît (non recouvrement de créances ou perte de participations) une réduction de valeur est appliquée conformément aux règles d'évaluation.

Événements intervenus après la clôture du bilan

En date du 17 juillet 2019, une troisième tranche de l'axe 1.1.2. "Economie 2020" a été libérée à hauteur de 2.954.091,97 € de telle sorte que le capital social libéré de la **SA WAPI 2020** s'élève actuellement à 11.621.752,80 €.

Au moment où nous rédigeons ce rapport de gestion, nous confirmons l'absence d'événements significatifs intervenus après la clôture et pouvant influencer celle-ci.

Perspectives

A notre connaissance, le développement de notre société ne semble pas devoir être influencé de façon significative par d'autres circonstances particulières prévisibles, certaines et définitives, dignes d'être signalées à votre attention.

Dernières informations

Pour l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration confirme :

- l'absence d'émission d'obligations convertibles ou de droits de souscription ;
- l'absence d'acquisition par la **SA WAPI 2020** de ses propres actions soit par elle-même soit par une personne agissant en son nom propre mais pour compte de la **SA WAPI 2020** ;
- l'absence de succursales ;
- l'absence d'utilisation d'instruments financiers

comportant des couvertures et/ou des risques de prix ou de change.

Conclusions

Le Conseil invite dès lors l'Assemblée Générale à approuver les comptes tels qu'ils sont proposés et à donner décharge aux Administrateurs et au Commissaire.

Le 16 octobre 2019
Le Conseil d'Administration

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de la SA WAPI 2020 pour l'exercice clos le 30 juin 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société WAPI 2020, nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 28 février 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2020. C'est la deuxième année que nous exerçons le contrôle légal des comptes annuels de WAPI 2020.

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société WAPI 2020 comprenant le bilan au 30 juin 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 9.368.560 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 107.274 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 30 juin 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment

l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A notre avis, à l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion.

Mention relative aux documents à déposer conformément à l'article 100, § 1er, 5° et 6°/1 du Code des sociétés

Le document suivant, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1, 5° et 6°/1 du

Code des sociétés reprend - tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu - les informations requises par ce Code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mission :

- la liste des entreprises dans lesquelles la société détient une participation.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas connaissance d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Fait à Bruxelles, le 18 novembre 2019.

La SPRL "DGST & Partners - Réviseurs d'entreprises",
Commissaire, Représentée par

Michaël De Ridder
Réviseur d'entreprises



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Rue du Progrès, 24/1
7503 TOURNAI

invest@wapinvest.be
www.wapinvest.be